

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2091 - JEUDI 21 AOÛT 2014

POINTE-NOIRE

Les auteurs d'un triple assassinat rattrapés par la police

Deux hommes, assassins présumés de trois membres d'une famille, la nuit du 6 au 7 août au quartier Socoprise, dans le 1er arrondissement de Pointe-Noire, Lumumba, ont été présentés à la presse hier, par les autorités policières de cette ville.

« L'instrument utilisé pour perpétrer le crime était la machette. Il a été constaté des vêtements imbibés de sang et quelques effets de l'une des victimes sur le lieu de la perquisition », a indiqué le directeur départemental de la police à Pointe-Noire et dans le Kouilou. Gaëtan Victor Oborabassi a, par ailleurs, rappelé l'émotion dans laquelle l'assassinat de deux adultes et d'un enfant, ainsi que la grave blessure d'une femme, tous appartenant à une même famille, avaient plongé la capitale économique, il y a deux semaines.

Page 14



AFFAIRE MARCEL NTSOUROU

L'audience du 20 août suspendue plus tôt que prévue



Le chef d'état-major général adjoint des Forces armées congolaises a été invité hier, en qualité de sachant, à éclairer la cour sur quelques points d'ombre soulevés par l'affaire Marcel Ntsourou et autres. Mais certains de ses propos avaient suscité l'agitation parmi les avocats de la défense

et leurs clients, obligeant la cour à suspendre l'audience dès 14 heures 20 minutes.

« Les contacts avaient été pris avec monsieur Marcel Ntsourou pour qu'il remette les armes, mais il s'était entêté », déclarait, entre autres, le général René Boukaka qui a par ailleurs justifié

l'intervention de l'armée, le 16 décembre, par l'agression dont des policiers avaient été victimes la veille. La défense a vu dans ces propos une manière de charger le principal accusé, au lieu d'éclairer le tribunal sur les procédures utilisées en pareille circonstance.

Page 5

La Cour présidée par Christian Oba

LUTTE CONTRE ÉBOLA

Des mesures pour un meilleur contrôle aux frontières

Face à la poussée de l'épidémie d'Ébola qui a déjà fait plus de mille morts en Afrique de l'Ouest, le ministère de la Santé a annoncé la mise en place de mesures pour mieux contrôler les mouvements des personnes aux frontières. Au cours d'une réunion de crise, tenue mardi à Brazzaville, les autorités sanitaires et les partenaires de santé ont décidé d'ériger un barrage sanitaire pour filtrer toutes les personnes suspectes. En attendant de disposer des kits d'investigation, le ministère procède à la distribution des prospectus afin de sensibiliser les voyageurs à la fièvre Ébola.

Page 7

CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Le Congo inaugure la stèle de Mbirou en mémoire des soldats français

À l'occasion du centenaire de la première Guerre mondiale, le gouvernement, en partenariat avec les ambassades de France et d'Allemagne, va inaugurer la stèle réhabilitée en mémoire des soldats français tombés lors de violents affrontements qui les avaient opposés aux Allemands pour le contrôle du poste avancé de Mbirou, dans le département de la Sangha, le 22 août 1914.

La cérémonie d'inauguration de ladite stèle sera présidée, le 22 août,

par le ministre congolais de la Défense, Charles Richard Mondjo, en présence de Jean-Pierre Vidon et Paul Thomas Strieder, respectivement ambassadeurs de France et d'Allemagne au Congo.

ÉDITORIAL

Solidarité

Page 2

ÉDITORIAL

Solidarité

Revenons une fois encore sur la crise qui frappe la Centrafrique. Pour dire ceci : la paix ne reviendra dans ce pays frère que si les Centrafricains s'accordent pour y parvenir. Mais au-delà de cette évidence, elle dépendra aussi de l'engagement des pays qui sont proches géographiquement et qui ont tout intérêt à ce que ce peuple retrouve la sérénité qui lui fait aujourd'hui si cruellement défaut.

Pour parler clair, dans le processus qui s'est mis en route afin de résoudre cette crise et dans lequel le Congo, notre pays, joue un rôle important, la communauté du Bassin du Congo ne s'est pas suffisamment engagée. Alors qu'elle pourrait peser de tout son poids, qui est considérable sur tous les plans, pour que ce processus aille rapidement jusqu'à son terme, elle observe plus qu'elle n'agit, parle plus qu'elle n'intervient. Certes plusieurs des pays qui la composent ont envoyé des troupes sur le terrain afin d'aider les Centrafricains à rétablir l'ordre républicain mis à mal par les extrémistes de tous bords, mais aucun mouvement d'ensemble n'a été observé qui témoignerait avec force de la volonté des dix ou douze pays composant la région de contribuer à la recherche d'une solution au problème.

La crise centrafricaine démontre ainsi cruellement que la solidarité régionale tient plus de la formule que de la réalité. Elle confirme ce que les troubles récurrents dans certaines parties de la République démocratique du Congo avaient fait apparaître dans le cours des deux dernières décennies : les clivages hérités de l'ère coloniale demeurent bien réels ; ils nourrissent une méfiance irrationnelle qui empêche les nations de cette partie de l'Afrique de coopérer efficacement dans leur quête de la paix et du progrès.

Énoncée de façon aussi brutale, cette vérité ne peut manquer de choquer celles et ceux qui s'impliquent dans la recherche d'une sortie de crise en Centrafrique. Mais elle est fondée sur l'observation quotidienne et traduit bien la réalité. D'où ces deux questions qui nous viennent à l'esprit : le temps n'est-il pas venu pour le Bassin du Congo de s'engager dans la constitution d'une véritable communauté régionale et la crise centrafricaine n'est-elle pas l'occasion de lancer concrètement un tel processus ?

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

Adoption d'une loi sur les petites et moyennes entreprises

Le texte examiné et adopté par les sénateurs, au cours de leur plénière du 19 août, porte sur la promotion et le développement des très petites, petites et moyennes entreprises.

Dans le fond, le nouveau texte actualise la loi 19-86 du 31 juillet 1986 qui, au fil des années, ne rime plus avec les nouvelles exigences qui s'imposent aux Petites et moyennes entreprises au Congo. Le texte a actualisé les mutations intervenues tant au niveau de l'architecture politique et de l'armature légale et réglementaire que de l'organi-

sation du modèle économique. C'est ainsi que l'on retrouve dans la nouvelle loi, la prise en compte des engagements internationaux, notamment les traités et conventions souscrits par le Congo dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, de la Communauté économique des États d'Afrique centrale, de l'OHADA, de la CÉMAC. Les accords avec les partenaires au développement et les bailleurs de fonds sont aussi pris en ligne de compte. Des concepts et réalités que sont l'intégration du dialogue ou le Partenariat public-privé

figurent dans le nouveau dispositif législatif qui intègre aussi des dispositions pertinentes en raison du caractère transversal des activités des très Petites, petites et moyennes entreprises dans l'économie nationale. Cette loi comporte quarante-cinq articles et cinq titres qui traitent respectivement des dispositions générales, des mesures d'appui, d'aide et de soutien en faveur de ces très Petites et moyennes entreprises, des conditions d'accès, des infractions et des sanctions, des dispositions particulières, transitoires et finales.

Jean Jacques Koubemba

ÉLECTIONS LOCALES

Une priorité pour le MSD de Blanchard Oba

Cette ambition a été affichée le 20 août à Brazzaville par le premier secrétaire fédéral du Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD), Ange Nguouama lors de la cérémonie d'intronisation des membres du secrétariat fédéral.

Après l'élection du premier secrétaire fédéral de Brazzaville, le 5 juillet dernier, les autres membres du secrétariat fédéral ont été officiellement installés suivant les orientations du premier congrès extraordinaire du parti. Ce bureau, composé de treize membres, a pour mission de redynamiser le parti, en ins-

tallant les instances dirigeantes dans tous les arrondissements de la ville capitale.

« Pour l'heure, les élections locales qui pointent à l'horizon demeurent notre première préoccupation. Raison pour laquelle le département qui s'occupe des affaires juridiques et des questions électorales se chargera de mettre en place des stratégies efficaces afin que le parti soit représenté dans les différents arrondissements pour que nous ayons des sièges partout », a déclaré Ange Nguouama.

Le premier secrétaire fédéral a profité de l'occasion pour don-

ner des orientations à chacun des membres suivant les missions qui leurs sont assignées. Notons que cette formation politique organisera une rencontre d'ici peu à Oyo, dans le département de la Cuvette. Le but de ces assises, a-t-il précisé, sera de tracer les grandes lignes de la politique du parti en vue de favoriser l'éclosion de cette formation politique sur l'échiquier politique national. Ainsi, le MSD se veut un parti de large audience. Pour ce faire, il envisage d'installer, dans tous les départements, les instances intermédiaires et de base qui seront chargées d'animer le parti.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

HÉVÉACULTURE

La société HEVECO exprime sa volonté de s'installer au Congo

L'information a été dévoilée à l'issue des échanges que le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a eus, le 19 août avec Gilles Van Roye, ingénieur de projets SOPEX Consulting. Ce dernier a présenté les ambitions de la société HEVECO pour le Congo, une société belge spécialisée dans l'hévéaculture et la production du caoutchouc.



La délégation de HEVECO

On retient que la société qui entend investir dans la fabrique de latex (pneus) sera bientôt implantée à Mbila, dans le district de Komono (Lékoumou). L'entretien s'est déroulé en présence du ministre de l'Agriculture, Rigobert Maboundou.

En effet, le projet lancé depuis 2011 a connu un retard suite à un malentendu entre la société HEVECO (Hévéa et Caoutchouc du Congo) et la société LEXUS à capitaux malaisiens. Celle-ci s'était mise aussi sur le même projet avec une différence d'extension dans le palmier à huile. « La société LEXUS qui avait vite fait les choses », selon le directeur de cabinet du ministre des Affaires foncières, François Kipoutou, avait déjà saisi ledit ministère pour avoir l'autorisation des terres sur le même site. « Vu la présence de LEXUS, la société HEVECO qui n'avait pas encore engagé la procédure de mise à disposition des terres ne pouvait pas développer son projet. Il a été question de faire une mise au point pour dissiper le malentendu pour que la nouvelle société démarre ses activités à Mbila. Dans le cadre de la diversification de l'économie nationale, le Congo est ouvert à tous les investissements », a souligné François Kipoutou qui a reconnu les mérites de la société HEVECO.

Le Congo ne peut donc pas tourner le dos à cet investisseur. Le gouvernement est prêt à accompagner la société dans le cadre de la mise en œuvre de son projet en mettant à sa disposition des terres. Reste à mener une étude approfondie pour que HEVECO développe son projet, a rassuré le directeur de cabinet du ministre des Affaires foncières et du domaine public.

L'hévéa : une culture de rente

« Nous sollicitons des terres pour pouvoir mettre en œuvre ce projet qui sera très rentable pour les deux parties. L'hévéa est une culture de rente qui donne un produit que l'on peut vendre toute l'année. C'est un produit industriel qui contribue à la fabrication des pneus et les principaux clients seraient les grands manufacturiers des pneus », a fait savoir Gilles Van Roye, ingénieur de projets SOPEX Consulting. En Afrique, la filière hévéa, très rentable, est quasiment présente en RDC, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Nigéria, en Sierra Leone, au Ghana, etc. Au Congo, même si cette filière n'a pas encore pu démarrer, la volonté de HEVECO de pouvoir lancer ses activités est manifeste.

Jeanice Hortence N'guellet (stagiaire)

MISE AU POINT

Dans sa livraison n° 2090 du mercredi 20 août 2014, le journal Les Dépêches de Brazzaville a présenté les membres du groupement des partis du centre qui étaient autour du coordonnateur général de cette coalition des partis, Jean-Michel Bokamba Yangouma lors de la conférence de presse, comme une « coordination » de l'Initiative nationale pour l'apaisement.

Il s'agissait du bureau de la coordination nationale des partis et groupement politique du centre. Cette initiative nationale pour l'apaisement n'est ni un nouveau parti, ni un groupement politique, moins encore une nouvelle organisation structurée en bureau.

Au stade actuel, cette initiative se propose de rassembler la classe politique congolaise plurielle et divergente, ainsi que la société civile pour créer les conditions d'un débat apaisé et fraternel sur la question du changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Le comité technique tient sa première session

Le Congo, à travers le ministère de l'Agriculture et de l'élevage, a entamé le processus de réalisation du recensement général de l'agriculture (RGA) 2013-2016, dont l'objectif est de répondre aux besoins des utilisateurs en données fiables et actuelles dans le secteur de l'alimentation et l'agriculture.

Dans la perspective de définir un cadre légal de cette opération, le décret portant organisation du recensement général de l'agriculture met en place quatre organes pour sa mise en œuvre : le comité de pilotage, le comité technique, le bureau central du recensement et les comités départementaux. Ainsi, le deuxième organe a tenu le 20 août sa première session, présidée par le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Jean Fulgence Mouanguou.

Ce comité technique a pour mission fondamentale de préparer les réunions du comité national de pilotage ; d'approuver le calendrier des opérations ; d'assurer la validation des documents méthodologiques et techniques ; et de donner un avis motivé sur les résultats du RGA. Pour cette première session, le comité technique se place en organe de validation des documents

techniques (questionnaires, manuels,...) et d'approbation du calendrier des opérations du RGA. À l'issue de ladite session, plusieurs résultats sont attendus : le calendrier des opérations du RGA 2014-2015 à approuver ; le questionnaire « module de base », « module communautaire », « exploitations modernes » à valider ; ainsi que les manuels d'instructions destinés aux agents recenseurs, aux contrôleurs et superviseurs ; les supports de communication. Notons que ce projet RGA s'inscrit dans le programme de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le gouvernement du Congo. D'une durée de 41 mois, il est estimé à plus de 3 milliards de FCFA. Le but du projet est l'amélioration de la production et de la diffusion des statistiques agropastorales pour répondre aux besoins en don-

nées pour le suivi des projets. Selon les concepteurs, ce projet contribuera ainsi au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des études et de la planification des différents ministères manifestant le besoin. Il aidera le gouvernement à redéfinir et à mieux piloter sa politique agricole et de sécurité alimentaire sur la base des données statistiques réelles sur les structures et contribuera ainsi à de meilleures politiques de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans le pays.

En rapport avec la note de conjoncture de la direction générale de l'économie d'avril 2014, l'activité agricole paysanne cherche encore ses marques, en l'absence de structures efficaces d'appui aux producteurs. L'offre de services au monde paysan est encore insuffisante. Pour 2014, l'agriculture vivrière est prometteuse.

Nancy France Loutoumba

TRANSPORT EN COMMUN

Le certificat d'aptitude attend son entrée en vigueur

En dehors du permis, les chauffeurs et conducteurs des véhicules de transport en commun devront désormais, pour l'exercice de leur profession, présenter un certificat d'aptitude. Malheureusement, depuis la publication d'un décret présidentiel à ce sujet, rien ne bouge. Qu'en est-il dudit document ? Enquête.

De sources sûres, le processus suit son cours en vue de l'application de ce décret même si, pour l'instant, les concernés par le certificat conduisent avec leur permis de conduire. Selon un responsable à la Direction générale des transports terrestres (DGTT), une commission est en chantier et réfléchit sur les modalités de passation de l'examen qui donne droit audit certificat. d'abord, il s'agit d'identifier ou de disposer de centres de formation. Malgré cela, explique Atipo Yandza Éric Brice, le processus de vulgarisation se déroule normalement à travers le territoire national.

Pourquoi un certificat d'aptitude ?

L'objectif recherché à travers l'institution de ce certificat est de professionnaliser l'activité de transporteur en commun. « Aujourd'hui, il suffit d'avoir le permis de conduire pour conduire un véhicule de transport en commun. Désormais, il faut maîtriser les

principes régissant le transport public. Il y a les droits du conducteur et ceux du client qu'il faut connaître et l'État a jugé important de donner une formation aux chauffeurs pour faire d'eux des professionnels », a précisé Éric Atipo Yandza.

En dehors du code de la route, d'autres textes existent et que les conducteurs doivent connaître. Il s'agit des infractions, sanctions et obligations liées à leur activité. Le transport est un secteur en perpétuelle évolution, avec autant d'innovations. cette réalité a décidé l'État de revoir la réglementation dans ce secteur.

Pourquoi un centre de formation ?

Cette structure permettra aux chauffeurs de bénéficier des connaissances nécessaires à l'obtention de ce «diplôme». Pour le moment, l'État qui n'a pas prévu de centre dans ce domaine, étudie les pistes pour vite mettre le processus en

œuvre et permettre aux chauffeurs et conducteurs de passer ces examens sans trop de difficultés. À ce jour, les inscriptions sont ouvertes au niveau de la DGTT et de ses structures départementales. « Aujourd'hui il n'est plus possible que l'État impose. Les syndicats sont très favorables à la réforme. Nous constatons qu'il n'y a pas une motivation de la part des chauffeurs pour venir s'inscrire », a souligné le chef de service de la prospective et des politiques intermodales.

En attendant de disposer de centres sûrs, la DGTT lorgne du côté de l'armée avec laquelle elle a un partenariat. En effet, l'armée dispose d'un centre susceptible d'aider les techniciens de la DGTT d'asseoir sa politique. Une opportunité sur laquelle la commission réfléchit pour éviter que le décret pris ne le soit que dans la forme.

Le certificat attendu annonce donc une révolution dans le monde du transport au Congo car il n'est pas impossible que certains conducteurs soient éliminés de la profession qui exigent de nombreuses aptitudes telles que lire et écrire.

N.F.L.



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/2014

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), dans le cadre de son programme d'investissement 2013 – 2014 a l'intention d'aménager une agence bancaire à DOLISIE dans le département du NIARI. De ce fait, elle lance le présent appel d'offre relatif aux Travaux d'aménagement et de réhabilitation de son agence de Dolisie.

La Banque Congolaise de l'Habitat sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 01 :	Travaux d'aménagement
Lot 01.1.	Gros-œuvre, Installation de chantier
Lot 01.2.	Plomberie Sanitaire et Protection Incendie
Lot 01.3.	Étanchéité
Lot 01.4.	Menuiserie Bois
Lot 01.5.	Menuiserie Aluminium
Lot 01.6.	Ferronnerie – Serrurerie – Quincaillerie
Lot 01.7.	Revêtements des sols et des murs
Lot 01.8.	Électricité
Lot 01.9.	Climatisation
Lot 01.10.	Courant faible - Vidéo surveillance - Sécurité électronique
Lot 01.11.	Peinture
Lot 02 :	Signalétique et Branding de l'agence BCH à Dolisie

La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo, Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56 – Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg et consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 30 minutes.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat soumissionnaires par rapport à l'administration fiscale.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de Cent Cinquante mille (150.000) FCFA.

Les offres devront être adressées à l'attention du Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat et déposées au bureau d'ordre central (porte 105), 1er étage, siège social de la Banque Congolaise de l'Habitat au plus tard le 1er Septembre 2014 à 12 heures piles, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres financières seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, cinq jours après la date limite de dépôt des soumissions à 10 heures piles, heure locale, dans la salle de réunion du siège de la Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, République du Congo.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre de 3% du montant de l'offre financière hors taxes proposée.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo,

Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56

Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg

Brazzaville, le 14 Août 2014

Le Directeur Général

Fadhel GUIZANI

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Le leadership n'est pas un droit, c'est un devoir. L'absence de leadership met l'Europe en danger car sans vision, sans cap et sans priorité ».

Nicolas Sarkozy, ancien président français, Atlantico, 22 mai 2014

« Le monde arabe ne sera jamais stable tant qu'il y aura cette sorte d'arête dans la gorge d'un poisson qu'on appelle le Proche et le Moyen-Orient. »

Patrick le Hyaric, député européen et vice-président du Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique, AtlasInfo, 24 juillet 2014

« Gouvernance, planification et financement sont les points clés du développement des villes africaines. »

Alioune Badiane, expert sénégalais, Jeune Afrique, 05 août 2014

« La multiplicité des communautés renforce l'impuissance de l'Union africaine, institution censée jouer un rôle prépondérant dans le devenir du continent. »

Gaspard-Hubert Lonsi Koko, analyste politique, Président d'Union du Congo (RDC), Paris, France, Oeil d'Afrique, 7 juillet 2014

« On ne peut plus gouverner aujourd'hui, les hommes politiques sont impuissants face aux enjeux économiques et sociaux. Puisqu'ils sont impuissants, ils savent qu'ils sont condamnés à être impopulaires puisque, quoi qu'il arrive, ils n'y arriveront pas. »

Raphaël Liogier, sociologue et philosophe, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, Jol Press, 20 août 2014

AVIS DE RECRUTEMENT AU PCPA

LE PROGRAMME CONCERTÉ PLURI-ACTEURS (PCPA CONGO) RECRUTE UN CONSULTANT DANS LE CADRE DE LA FORMATION DES PLATEFORMES SUR LES MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES.

La formation se déroule au Congo du 1^{er} au 10 septembre 2014, pour plus de détails sur le profil du candidat et autres, se rapporter à la page Web du PCPA CONGO : www.pcpacong.org ou se référer à sa page Facebook : Pcpa Congo. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 août 2014.

PROCÈS «MARCEL NTSOUROU»

L'audience du 20 août émaillée d'incidents

Les déclarations du chef d'état-major général adjoint (CEMGA), le général René Boukaka, qui a surchargé le principal accusé, l'ex-colonel Marcel Ntsourou, ont suscité une forte agitation dans la salle d'audiences de la Cour d'appel de Brazzaville, le 20 août.

Appelé par la Cour criminelle, en sa qualité de sachant, le général René Boukaka devait éclairer le tribunal sur certaines déclarations des inculpés qui accusaient la force publique d'avoir déposé une charge au domicile de Marcel Ntsourou, le 16 décembre par l'hélicoptère et ceci, avant de donner l'assaut. Dans son intervention, le général René Boukaka a balayé cette allégation car selon lui, « L'hélico a survolé le ciel pour observer. Il n'a pas déposé une charge quelconque ».

Des propos qui n'ont pas manqué de susciter des remous auprès des accusés. Répondant au sujet de la légalité de l'opération, le CEMGA a indiqué qu'il était au courant de l'action et les engins utilisés étaient ceux adaptés pour le maintien de l'ordre. Sur l'implication des FAC dans cette action, le général René Boukaka a rappelé que, selon les textes régissant la force publique, la police intervient en première position avant la gendarmerie. Lorsqu'il y a des difficultés, les FAC interviennent en troisième ressort. Quelles difficultés la police a-t-elle rencontrées au domicile de Marcel Ntsourou pour recourir aux FAC ? Pour répondre à cette question des avocats des accusés, le général René Boukaka a évoqué les événements du 15 décembre. « Que voulez-vous alors qu'il y ait eu l'avant 16 décembre si ce n'est qu'on a tiré sur des policiers ? » dit-il. Et Me Amédée Nganga de rétorquer : « Il n'y a pas eu d'événements le

15 décembre ». « C'est toi qui le dis », réagit René Boukaka. S'agissant des dispositions prises avant l'opération pour évacuer les civils et sur une éventuelle sommation donnée, le général René Boukaka a indiqué que des mesures avaient été prises. Autrement, on aurait enregistré beaucoup de morts. « Les contacts avaient été pris avec monsieur Marcel Ntsourou pour qu'il remette les armes, mais il s'est entêté ». Grande agitation chez les accusés. Voulant intervenir pour apporter un démenti aux propos du CEMGA, Marcel Ntsourou a été stoppé par la cour qui a cité certains articles du Code de procédure pénale qui stipulent, entre autres, que l'accusé ou le conseil peut poser de questions à un témoin ou un co-accusé. Dans le cas d'espèce, le général René Boukaka était appelé en qualité de sachant à la demande de la Cour. Pour la défense, le principe contradictoire souhaité par les différentes parties au procès n'est pas respecté. C'est à ce moment qu'intervient la traditionnelle pause que l'on observe chaque jour.

La défense a-t-elle perturbé la poursuite de l'audience ?

À la reprise à 14 heures 09 minutes, la défense revient sur les bases. Me Hervé Ambroise Malonga, qui a pris la parole, a contesté les déclarations du sachant. Selon lui, le général René Boukaka a dirigé les opérations le 16 décembre 2013 au domicile de leur client, Marcel Ntsourou. Constitué partie ci-

vile, René Boukaka ne pouvait intervenir en qualité de sachant pour des éventuels renseignements. « Si notre client ne peut pas poser de questions, nous sommes désolés », s'est plaint Me Ambroise Malonga qui a menacé de quitter la salle. Le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, est, de son côté, revenu sur des arguments qu'il avait évoqués dès l'ouverture du procès. « La loi de la session criminelle est claire : l'accusé et le conseil sont tenus de déposer la liste des témoins avant l'ouverture de la session. Ce que vous n'avez pas fait. Donc, votre client doit s'en prendre à Vous. Le sachant qui est passé ce matin, c'est la cour qui l'a appelé. De toutes les façons, il n'y a pas de commission d'office, c'est votre contrat avec votre client », a-t-il averti.

Et Marcel Ntsourou de se lever et de s'exprimer : « Si mes avocats s'en vont, je ne peux pas rester seul. Je connais ce système-là, ils savent que je devais le ridiculiser ici puisque je connais les lois de l'armée. »

- Christian Oba, président de la Cour : « Tu veux braver la Cour ? »

- Marcel Ntsourou : « Je respecte la Cour, mais nous sommes dans une situation totalement anormale »

Dix minutes après le retour de la pause, dix minutes après ces échanges sur fond d'incompréhension, l'audience a été suspendue. Il était 14 heures 19 minutes. Rendez-vous ce jeudi.

Parfait Wilfried Douniama



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et gestion des projets avec MS Project	5 jours	01 au 05 Septembre 2014
MDP12	Reporting et communication en management de projets	3 jours	09 au 11 Septembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	15 au 19 Septembre 2014
MDP07	Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	22 au 26 Septembre 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo

RELIGION

Quand Dieu part en vacances...

À Rome, en été, certaines églises ferment leurs portes. Déconcertant !

Pour celui qui est de passage à Rome, il y a des usages curieux en été. Les Africains dévots en particulier font parfois la moue lorsqu'il leur est rappelé que pendant les mois de juillet et d'août toutes les églises ne se prêtent pas à la prière. Comme une bonne partie des boutiques et points d'activités de la vieille ville, propriétaires et responsables, tenanciers et simples serveurs s'en vont en vacances.

Alors, il n'est pas rare de trouver

accroché, même aux portes vénérables d'une église respectable, cet écriteau : « chiuso per ferie » (fermé pour vacances). Autrement dit le curé, après une année de dur labeur à répandre la parole de Dieu, la commenter et l'enseigner, se prend le mois « syndical » de pause prescrit par toutes les législations du travail. La perplexité des Africains chrétiens est grande devant une telle pratique. D'autant qu'il n'est pas exclu que le même écriteau les attende devant un bar-tabac, une échoppe, un magasin d'habillement.

Dans le continent de la religiosité débordante, il ne viendrait à l'idée

de personne que, voulant aller s'agenouiller devant quelque saint(e) à Sainte-Anne, Saint-Pierre Claver ou Saint-Esprit de Mougali à Brazzaville ou à Pointe-Noire on y trouve portes closes. Et cela parce que le prêtre est parti en montagne ou à la mer. « Bizarre, commentait un Congolais venu visiter la Place Saint-Pierre, on dirait qu'ici Dieu s'en va en vacances ». Dieu, peut-être pas, mais ses ouvriers si !

Rassurons tout de suite : Rome et sa périphérie comptent quelques 2000 basiliques, églises et lieux de culte catholiques répertoriés. En général, il ne faut pas marcher longtemps

pour en trouver un qui exerce parfaitement sa fonction et assouvisse la nécessité spirituelle des fidèles. Si l'on obéit à un autre panneau à l'entrée qui vous indique qu'il faut éteindre les téléphones portables et ne pas être trop vêtu en débraillé, on arrive à trouver ce qu'il faut.

En outre durant l'été, seules ferment les petites chapelles, pas les grands lieux de culte mondialement reconnus de Rome, et ils sont nombreux ! Donc pour une église fermée, on en trouvera toujours trois, voire quatre autres prêtres à accueillir les fidèles en quête de ressourcement spirituel. Au cœur de la catholicité, il ne sera

pas dit que tous les curés y sont amateurs de farniente par temps chauds ! Mais il reste que la fermeture « saisonnière » d'un lieu de culte catholique, orthodoxe ou protestant est une bien étrange tradition pour qui, comme les Africains, n'y est pas habitué. Chez eux, l'offre est permanente, parfois même débordante si l'on considère le nombre de temples de fortune qui naissent et ferment au coin des rues, au gré de l'inspiration des prophètes spontanés. En Afrique Dieu est sur le pont du matin au soir, de dimanche à dimanche, de Noël à Noël. Y aurait-il plus à faire ? Peut-être.

Lucien Mpama





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com





ZOULA OBONGO
Cédric Georges Edgar
07.01.1973 - 21.08.2004

IL Y A 10 ANS

IL Y A 10 ANS CEDRIC NOUS QUITTAIT
MAIS CEDRIC RESTE VIVANT
DANS NOS CŒURS

NOUS NE L'OUBLIERONS JAMAIS
JAMAIS NOUS NE t'oublierons

ya cece

Repose en paix

En mémoire de ZOULA OBONGO
Cédric Georges Edgar

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Oko-Obondzo Pacôme, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Elingabato ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leurs grand-père, père, frère et oncle, monsieur Elingabato Joseph Hervé, ancien Directeur de la Brasserie Primus, survenu le 15 août 2014 au CHU de Brazzaville.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Jeudi 21 août :
Arrivée du corps au domicile, sis 40 Ter avenue prolongée du Port (Mpila Chacona).

Vendredi 22 août
04h30 : départ des bus pour Boundji-Atse
10h30 : départ du corps pour l'aéroport Maya-Maya ;

Samedi 23 août
Inhumation à Boundji-Atse, district de Tchikapa ;

Dimanche 24 août
Fin de cérémonie et retour de la délégation pour Brazzaville



ALIMENTATION ET SANTÉ

Que sont les omégas 3 ?

Le nom est un peu curieux et même rébarbatif, et pourtant il désigne des substances qui jouent un rôle important dans l'organisme. Les Oméga 3 sont des composants naturels des matières grasses dont beaucoup de gens avertis parlent car ils sont indispensables au bon fonctionnement de notre organisme.

Notre corps ne sachant pas les fabriquer, ils doivent donc être apportés par les aliments que nous consommons. Quelle est exactement la nature chimique des oméga 3 ? Ces sont des acides gras polyinsaturés, en anglais « PUFA » pour Poly Unsaturated Fatty Acid, qui présentent plusieurs doubles liaisons dans leur formule chimique. Les acides gras en général sont les constituants majeurs des lipides ou matières grasses dans lesquels ils se présentent à l'état de triglycérides.

Pour simplifier, on peut les considérer comme les maillons d'une chaîne. Ce ne sont pas en fait tous les acides gras qui sont des oméga 3, mais seulement ceux qu'on rencontre parmi les acides gras essentiels, désignés par le terme AGE. Ces derniers, considérés comme une vitamine, la vitamine F, sont présents au nombre de 3 dans l'alimentation et offrent entre eux une parenté chimique. On peut citer dans la famille des n-3 l'oméga 3 qui nous intéresse, l'acide alpha-linolénique (ALA), l'acide eicosapentaénoïque (EPA) et l'acide docosahexaénoïque (DHA).

Les acides gras essentiels sont des dérivés métaboliques. À quelle catégorie d'aliments les Oméga 3 appartiennent-ils ? Entant que matière grasse, on en trouve dans les huiles végétales, notamment l'huile de colza et l'huile de lin, et dans les poissons gras comme le thon, la sardine et les aumônes ainsi que dans les végétaux verts à feuilles à l'instar des épinards, du chou ou de la mâche. En revanche, les viandes n'en contiennent pas beaucoup en raison de l'alimentation des animaux peu riche en oméga 3.

À quoi servent les oméga 3 ?

Ces substances contribuent, entre autres, au bon fonctionnement de notre cerveau qui est l'organe le plus riche en oméga 3 et aussi dans nos artères. Les oméga 3 participent en effet au bon fonctionnement du système cardio-vasculaire en favorisant, par exemple, la souplesse des vaisseaux sanguins et la fluidité du sang. Il n'y a pas de crainte de surconsommation d'oméga 3 tirés de l'alimentation. Cependant, leur surconsommation peut entraîner des effets secondaires négatifs. En règle générale, les bienfaits des oméga 3, en matière de santé, se résument à la lutte contre les allergies, les douleurs articulaires, les troubles cardiaques, la déprime, la perte de poids...

Les quantités d'oméga 3 conseillées sont de 2 g par jour pour les hommes et de 1,8 g par jour pour les femmes, surtout celles qui sont enceintes, car un déficit en oméga 3 peut avoir des conséquences sur le temps de grossesse qui est court et sur la taille du bébé qui, à la naissance, sera plus petit.

Il est important de signaler que les études récentes montrent qu'en moyenne l'alimentation actuelle ne permet de couvrir que 40% des besoins en oméga 3 de notre organisme. On gagne donc à manger plus d'aliments riches en oméga 3 à tous les âges de la vie.

Par Ange Koukou,

président de l'Association pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

NÉCROLOGIE

M. Ben'Assis Gomo-Gomo, journaliste à la télévision nationale congolaise a le profond regret d'informer aux parents, amis et connaissances, les agents du ministère du Développement industriel et du secteur privé et la Fraternité Immaculée conception du décès inopiné de sa mère, Elise Aimée Clémentine Iwandza survenu le 15 août 2014 au CHUB. La veillée mortuaire se tient au n° 67 de la rue Bomitabas, Poto-Poto, non loin de l'avenue Marien Ngouabi. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



LUTTE CONTRE EBOLA

Le Congo renforce des contrôles aux frontières et des mesures d'hygiène

Pour lutter contre la propagation du virus, le ministère de la santé a mis en place des mesures visant à mieux contrôler les mouvements transfrontaliers, notamment ceux des personnes, a déclaré le directeur départemental de la santé, Dominique Obissi joint au téléphone par les Dépêches de Brazzaville.

Même si aucun cas d'Ebola n'a été jusqu'ici détecté au Congo, les chefs sanitaires et autres partenaires du secteur de la santé ont mis en place un barrage sanitaire pour filtrer toutes personnes suspectes au cours d'une réunion de crise tenue le 19 août à Brazzaville.

« Au niveau de l'aéroport de Maya Maya, nous avons distribué des prospectus qui donnent quelques informations aux voyageurs sur Ebola, ainsi que des fiches à remplir par chaque passager afin de signaler d'éventuels cas. Si quelqu'un fait la fièvre, il doit se rapprocher le plus vite possible du service de santé », a expliqué Dominique Obissi, qui a également annoncé la fourniture de vêtements de protection permettant de rentrer en contact

avec un malade ayant contracté le virus Ebola.

Par ailleurs, il a appelé la population congolaise à observer des mesures d'hygiène strictes, notamment le lavage systématique des mains, pour prévenir toute contamination par le virus Ebola qui sévit en Afrique de l'ouest. L'épidémie affecte actuellement la Sierra Leone, la Guinée et le Libéria. D'après le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publié mardi, ces trois pays voisins totalisent depuis le début de l'année 759 cas de fièvres hémorragiques, dont 467 mortels. Ces chiffres font apparaître 129 décès de plus que le précédent bilan d'une semaine, une augmentation de plus d'un tiers.

Devant la hausse continue du nombre de décès et de cas d'Ebola, l'OMS a tiré la sonnette d'alarme, estimant que des mesures drastiques sont nécessaires pour endiguer cette épidémie mortelle et hautement contagieuse.

Signalons que le sommet extraordinaire de l'Union africaine devant se tenir du 6 au 7 septembre à Ouagadougou

a été reporté à une date ultérieure, a indiqué le ministre Burkinabé des affaires étrangères Djibril Bassolé.

Ce sommet portant sur « l'emploi, l'éradication de la pauvreté et le développement inclusif » devait être l'occasion pour les chefs d'États et de gouvernement du continent d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements pris à Ouagadougou en 2004 dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

« L'épidémie d'Ebola qui suscite une préoccupation sur le continent et à travers le monde, constitue un cas de force majeure qui rend difficile la tenue du sommet dans la sérénité », a-t-il expliqué.

Le chef de la diplomatie burkinabé a réaffirmé la disponibilité du gouvernement à abriter le sommet à la nouvelle date qui sera convenue avec la commission de l'Union africaine. Le virus Ebola, mortel dans neuf cas sur dix, se transmet entre humains par contact direct avec le sang, les liquides biologiques ou les tissus des sujets infectés.

Yvette Reine Nzaba

BRACONNAGE

L'Afrique centrale a perdu 60% d'éléphants en dix ans

Chaque année en Afrique, il y a plus d'éléphants tués que d'éléphants qui naissent, note un nouveau rapport sur le braconnage d'éléphants rendu public le 20 août.

Le texte souligne que si le braconnage continue à ce rythme, les éléphants pourraient être éradiqués d'Afrique d'ici 100 ans. « Dans certaines régions d'Afrique, comme le Botswana, les éléphants se portent bien. Mais d'autres régions telles que l'Afrique Centrale sont beaucoup plus touchées par le braconnage », précise Julian Blanc, l'un des co-auteurs de cette étude. La menace des éléphants va grandissant parce que le commerce illégal d'ivoire a fortement augmenté ces dernières années du fait d'une nouvelle demande venue du marché asiatique. La demande en ivoire vient principalement de Chine et de pays d'Asie du Sud-est, où elle est utilisée dans la médecine traditionnelle. Et un kilogramme d'ivoire sur le marché asiatique vaut maintenant des milliers de dollars.

Devant cette situation, les écologistes demandent une réaction rapide. « Il faut démanteler le commerce illégal d'ivoire, améliorer les conditions de vies des populations vivant à proximité d'éléphants, renforcer la gouvernance dans ce domaine et réduire la demande d'ivoire illégal », a déclaré John Scanlon, secrétaire général de Cites, la Convention sur le

commerce international des espèces en danger.

Au début de cette année, des ivoires ont été saisis dans plusieurs pays, dont le Kenya, la Centrafrique, le Togo et la République démocratique du Congo. Le gouvernement kenyan par exemple avait saisi des défenses et de l'ivoire provenant d'au moins 114 éléphants dans la ville portuaire de Mombasa. Il s'agissait de la plus importante saisie d'ivoire de l'année.

Les autorités gouvernementales kényanes estiment au moins à dix-huit rhinocéros et plus de cinquante éléphants tués cette année. Mais certains défenseurs de l'environnement, pensent que ces chiffres devraient être revus à la hausse.

S'agissant du braconnage d'éléphants en RDC, les Nations se sont engagées à sanctionner les auteurs des tueries de l'espèce. De même, les groupes armés finançant leurs opérations en trafiquant des espèces animales sont visés par des sanctions de l'ONU.

Pour ce qui est des individus impliqués, ils sont assujettis à des interdictions de voyager et à des gels de leurs avoirs. Une résolution du Conseil de l'ONU a également renouvelé un embargo sur les armes vendues à diverses milices dans le pays.

Par ces sanctions, l'ONU veut alerter sur le trafic d'ivoire, devenu une source importante de financement de milices armées, à l'origine d'un dépeuplement des éléphants en RDC. « Il

s'agit d'un pas énorme vers une réduction des souffrances humaines, de l'amélioration de la paix et de la conservation de la vie sauvage », relève Wendy Elliott, directrice du programme des espèces chez WWF qui encourage l'initiative des Nations unies.

D'après un groupe d'experts des Nations unies en RDC, l'exécution d'éléphants dans ce pays est « l'une des conséquences » les plus tragiques d'années de guerre et de mauvaise gouvernance.

Le Braconnage continue dans la plupart des pays d'Afrique alors que la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ainsi que d'autres instruments internationaux interdisent le commerce d'ivoire. Malgré cette interdiction mondiale de près d'un quart de siècle, la population des éléphants va inexorablement vers l'extinction. Le nombre de pachydermes de forêt en Afrique centrale - par exemple - a diminué de plus de 60% au cours des dix dernières années. Et cela, malgré le fait que partout sur le continent, il y a une lutte permanente contre les braconniers. Des gangs criminels abattent continuellement des éléphants et l'exportation d'ivoire vers les marchés asiatiques à partir de ports du Kenya, du Togo et de Tanzanie, préoccupe depuis quelque temps de plus en plus les pays africains.

Nestor N'Gampoula

DÉVELOPPEMENT

L'Afrique doit investir dans l'agriculture et la pêche

Une étude conduite par Africa Progres panel, un groupe des dix personnalités qui se mobilisent en faveur du développement équitable et durable de l'Afrique conclut que l'émergence de l'Afrique passe par la mise en valeur de ces deux secteurs : l'agriculture et la pêche.

« Les gouvernements doivent veiller de toute urgence à ce que la croissance économique ne se limite pas à créer des richesses pour certains, pour faire en sorte qu'elle contribue au bien-être de la majorité. Il s'agit surtout de recentrer les priorités sur les atouts les plus importants et les plus productifs à savoir l'agriculture et la pêche », stipule ce rapport produit par Koffi Annan, ancien secrétaire général de l'Organisation des Nations unies en fait partie. Outre l'exploitation agricole et piscicole, les États africains sont également invités à combler le double déficit d'infrastructures et de système financier inclusif. L'absence d'infrastructures représente selon l'étude, un goulet d'étranglement pour la croissance comme pour les perspectives qui s'offrent à ce continent.

« Grâce à des routes en bon état et des installations de stockage de qualité, les agriculteurs seront en mesure de commercialiser leurs récoltes avant qu'elles ne pourrissent en plein champ. Les obstacles au commerce et les carences des infrastructures empêchent les agriculteurs de faire véritablement face à la concurrence », souligne ce rapport.

Les banques et les Télécoms ont un rôle à jouer

Il en est de même pour le système financier qui nécessite la mise en place d'une coopération régionale dans les domaines de l'énergie et des transports afin de réaliser des économies d'échelle dans le cadre

des projets d'infrastructures. Un autre aspect épinglé, celui du développement des services bancaires mobiles et du commerce électronique qui permettent de surmonter le problème de l'exclusion financière comme au Kenya. Appréciant les progrès réalisés au cours des quinze dernières années au plan de la croissance économique dont les revenus moyens ont augmenté d'environ un tiers, il a été de même indiqué que si une telle dynamique se poursuivait, les revenus seront doublés. Notons que ce progrès a été réalisé grâce, non seulement aux ressources pétrolières, minières ou des exportations et des investissements étrangers, mais aussi aux changements commerciaux dans des domaines tels la banque, l'industrie agroalimentaire, les télécommunications, etc.

L'Afrique nourricière de la population mondiale ?

D'après les conclusions de ce rapport, l'Afrique dispose de suffisamment de ressources pour nourrir non seulement sa population, mais également celle des autres régions du monde. Car, son niveau de productivité pourrait être multiplié par deux d'ici à cinq ans. Bien qu'encore archaïque, l'agriculture et la pêche constituent les principaux facteurs de cette révolution. « Il est temps pour l'Afrique de mener ses révolutions verte et bleue. Celles-ci sont amenées à modifier profondément, et de façon extrêmement positive, le visage de notre conti-

nant. Pourvoeuses d'emplois et de perspectives considérables, ces révolutions permettront surtout d'améliorer sensiblement la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique. À l'échelle du continent, la malnutrition signe avant tout l'échec des autorités politiques, et nous devons immédiatement remédier à cette carence démobilisatrice », souligne ledit rapport.

Les denrées alimentaires coûtent 35 milliards de dollars par an

Avant l'an 2000, l'Afrique subsaharienne était exportatrice des denrées alimentaires. Actuellement, ses importations s'élèvent à 35 milliards de dollars par an. L'instabilité qui caractérise les marchés des denrées alimentaires accroît par conséquent la vulnérabilité du continent. Le rapport sur les progrès en Afrique publié l'année dernière avait démontré que les mouvements de capitaux illicites, souvent effectués à des fins d'évasion fiscale par les industries extractives, coûtaient à l'Afrique plus que ce qu'elle perçoit dans le cadre de l'aide internationale ou des investissements étrangers.

Celui rendu public cette année déplore également les pertes des milliards de dollars à cause des pratiques illégales et criminelles dans le secteur de la pêche et de l'exploitation forestière. « Nous ne faisons qu'accumuler des problèmes pour l'avenir. Une caste corrompue enrichit sa fortune personnelle, tandis que la très grande majorité des Africains d'aujourd'hui et de demain ne peut profiter de ressources collectives susceptibles de fournir à tous des revenus, des moyens de subsistance et une meilleure alimentation », dit ce rapport.

Lopelle Mboussa Gassia

FÊTE NATIONALE

Les festivités doivent profiter à tous les Congolais, selon Privat Frédéric Ndeké

Le maire du 6^e arrondissement de Brazzaville pense que les arrondissements et communautés urbaines devraient s'organiser, afin de permettre à tous les citoyens de fêter l'indépendance nationale, au même titre que ceux de la ville choisie pour abriter les festivités nationales.



Un artiste sur scène

Dans cet esprit, Privat Frédéric Ndeké a organisé le 15 août au siège de son arrondissement, Talangaï, une soirée culturelle agrémentée par des ensembles tradi-modernes. Il a également profité de cette rencontre culturelle pour exhorter la population à s'approprier des valeurs ancestrales. « Cette réjouissance populaire est une invite que nous adressons aux populations de tous les arrondissements de Brazzaville. Car, elle témoigne de l'importance que nous accordons à la tradition », a estimé Privat Frédéric Ndeké.

En effet, selon l'administrateur-maire de Talangaï, le temps est venu de mettre en place une stratégie efficace au sein des différents arrondissements et communautés urbaines du pays. Le but étant de permettre aux populations de célébrer la fête de l'indépendance, au même titre que celles habitant la ville choisie pour abriter les festivités nationales couplées à la municipalisation accélérée.

« C'est une occasion très solennelle pour notre pays. Il était donc important pour nous, en tant qu'administrateur-maire de l'arrondissement 6 Talangaï, d'organiser cette réjouissance populaire », a-t-il martelé, invitant ensuite les Congolais à ne pas se détacher de leur culture qui est à la base de tout développement d'un pays.

« La majorité des peuples ont forgé leur développement en s'appuyant sur leur tradition. C'est pourquoi nous mettons en avant notre coutume. Cependant, rien ne nous empêche, dans les années à venir, d'associer aux ensembles tradi-modernes, un défilé de militaires et forces vives à la mesure de notre arrondissement. Il nous allons mener une bonne réflexion sur ce projet », a conclu Privat Frédéric Ndeké.

Guillaume Ondzé

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10
- SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 68

sage

MUSIQUE

Le premier opus des artistes malvoyants bientôt disponible

Financé par Hugues Nguélondele, maire de la ville de Brazzaville, et Hugues Gervais Ondaie, son conseiller culturel, ce projet s'inscrit dans le cadre de Brazzaville ville créative de l'Unesco.

Ces jeunes artistes malvoyants sont les premiers à bénéficier du soutien des autorités municipales dans le cadre du projet «Brazzaville, ville

crative de l'Unesco». L'album attendu comporte six chansons en français, lingala et lari. On y trouve des titres comme « Brazzaville ville créative de l'Unesco », « Prière », « Toli », « La Paix », «Mabanza», «Ne baisse pas les bras». Plusieurs styles musicaux meublent ces chansons à savoir le Ndombolo, la World music ou le Reagge. Amour Loubelo, Rardorell Manangou et Béranger Mahinga prônent à travers cet album la paix et conscientisent la société au tra-

vers de la jeunesse. Les trois chanteurs sont accompagnés par l'Association Congo ndulé jazz qui œuvre dans la musique de recherche.

Ces artistes ont été découverts lors de la célébration de la journée du jazz organisée cette année à l'Institut français du Congo où ils avaient présenté un spectacle qui avait attiré l'attention du maire de la ville de Brazzaville. D'où sa décision de les mettre en résidence artistique. « C'est le tout premier projet que nous matérialisons après notre accession au réseau des villes créatives de l'Unesco. Ce sont les artistes qui ont du talent et une voix d'or. Je crois que le public ne sera pas déçu de la qualité de cet opus », a indiqué Hugues Gervais Ondaie, conseiller culturel du maire de Brazzaville.

Rardorell Manangou a remercié le maire et son conseiller culturel pour avoir réalisé leur rêve qui germait fort longtemps : « C'est une idée qui émane de nous depuis le collège mais sa concrétisation est désormais possible. »

Signalons que ces trois artistes ont satisfait cette année à leur baccalauréat.

Rosalie Bindika



Les trois artistes en plein studio d'enregistrement

FOOTBALL

Jordan Massengo rejoint Yannick Loemba à Mons

Ancien club de Maël Lépicié, le RAEC Mons compte désormais deux joueurs congolais dans ses rangs. Après Yannick Loemba, arrivé en juillet, Mons vient en effet d'engager Jordan Massengo, qui a signé un bail de deux ans.



Jordan Massengo

Relégué en deuxième division en mai dernier, le RAEC Mons entend bien retrouver l'élite sans pour autant casser sa tirelire. Le staff des Dragons a donc misé sur des joueurs en fin de contrat comme le Marocain Khchab et l'Ivoirien Gnohé, en fin de contrat à Charleroi, le Burkinabé Kéré, libéré au FC Brussels ou le Belgo-Congolais Yannick Loemba, en fin de bail au White Star.

Lundi 11 août, l'Albert a également enregistré le renfort du milieu défensif franco-congolais Jordan Massengo. Libre de tout contrat après la relégation de Vannes en CFA, le natif de Saint-Mandé a signé un contrat de deux et va vivre sa première expérience à l'étranger.

Révéle à Istres au poste de milieu défensif, l'imposant milieu (1,89m, 84 kilos) a disputé 33 matchs de Ligue 2 avec l'équipe provençale (2 buts). Prêté à Besançon en 2011-2012 où il prend part à 20 matchs de National, mais le club est finalement relégué sportivement et administrativement. En juin 2013, il signe à Vannes, mais malgré de bonnes prestations (21 matchs), il ne peut empêcher la relégation du club.

Capable d'évoluer plus haut sur le terrain, Massengo, 24 ans, est capable de jouer plus haut sur le terrain, comme ce fut le cas à Besançon. Mais c'est devant la défense qu'il peut apporter une plus-value aux Diabes rouges. Il avait d'ailleurs été sélectionné par Claude Le Roy, en juin dernier, mais n'avait pas été libéré par Vannes, pour le match face à la Namibie. Avec déjà deux matchs dans les jambes à Mons (en championnat face au White star et en Coupe ce dimanche) et auteur d'un but, il est donc candidat à une place dans le groupe pour les rencontres face au Nigeria et au Soudan.

Camille Delourme

Kévin Koubemba rejoint la réserve de Lille

En fin de contrat à Amiens, Kévin Koubemba continuera sa carrière au sein de la réserve de Lille, avec lequel il a signé un contrat amateur d'une saison.

Après une entame de saison encourageante (10 titularisations et 1 but entre septembre 2013 et février 2014), Kévin Koubemba avait perdu du temps de jeu à Amiens l'an passé, ce qui a probablement contribué à son départ cet été. Le jeune gaucher de 21 ans, plutôt adroit avec le droit, est donc parti voir ailleurs si l'herbe est plus verte. Et après un bref essai à Strasbourg, il refuse quelques propositions émanant de pays d'Europe de l'Est. Courant juillet, le robuste (1,92, 90 kilos) attaquant franco-congolais rejoint la CFA lilloise et y dispute plusieurs matchs amicaux. Souhaitons-lui désormais une trajectoire à la « Douniama » qui s'était engagé avec Guingamp à l'issue d'une saison pleine avec la réserve lilloise (10 buts en 31 matchs).

C.D.



FORUM

DE L'ORIENTATION

UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

1^{ère} Edition

TESTS DE SÉLECTION - INSCRIPTIONS - BOURSES





FOUP 2014

SE FORMER AVEC UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

26-27 août 2014

Hôtel LEDGER - Brazzaville

29-30 août 2014

Hôtel ELAIS - Pointe-Noire

ENTREE LIBRE & GRATUITE

Tél: +242 222 81 20 20

info@perspectivesavenir.org





SAS Congo, société spécialisée dans les Solutions RH (secretariat@sascongo.com), recherche pour son client, **Crédit MUPROCOM**, Etablissement de micro-finance de 2^{ème} catégorie, ayant son siège à Pointe-Noire:

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

En étroite relation avec la Direction Générale, la Division Administrative et Financières et les Chefs d'agence pour un mandat initial de deux (02) ans, il sera responsable de la gestion du portefeuille, de la mise en place et de la mise en œuvre de la politique de crédit et des procédures, de la coordination des agences. Il sera également chargé de fixer les objectifs aux chefs d'agence et de négocier avec la direction générale les moyens à mettre en œuvre pour chaque agence suivant les missions ci-après :

MISSIONS

- Mise en place et mise œuvre de la politique de crédit et des procédures
- Supervision de la gestion de la qualité du portefeuille de crédit au niveau des agences
- Gestion du portefeuille à risque
- Fixation des objectifs aux agences et suivi de leur réalisation
- Coordination des activités de toutes les agences CMPC
- Détection et réduction des risques principaux CMPC
- Suivi des différents comptes des clients
- Suivi des comptes des domiciliés
- Suivi des états des retenues à la source auprès des différentes entreprises
- Evaluation du taux économique de rémunération de l'épargne durant chaque exercice

PROFIL EXIGE

- Bac+3 ou plus en Economie / Finances / Gestion
- 5 années d'expérience dans le secteur bancaire, finance et crédit et micro finance

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Il devra contenir obligatoirement :
 - Une lettre de motivation manuscrite (**préciser le poste faisant l'objet de votre candidature**)
 - Un curriculum vitae avec photo format d'identité (**adresse complète : BP, téléphone cellulaire, e-mail**)
 - Une carte photo
 - Un certificat de nationalité
 - Un casier judiciaire
 - Un certificat médical
 - Un récépissé de l'ONEMO

A déposer aux différentes Agences (Zone Industrielle de la Foire diagonale LVA, Tié-Tié) ou à la Direction Générale de Crédit MUPROCOM au centre-ville
 Contact : BP :4702 Tél. :+242 06 664 58 16 / 06 658 48 05
 E-mail : creditmuprocom@yahoo.fr

Tout dossier incomplet sera rejeté

DATE DE CLOTURE : Vendredi 29 août 2014

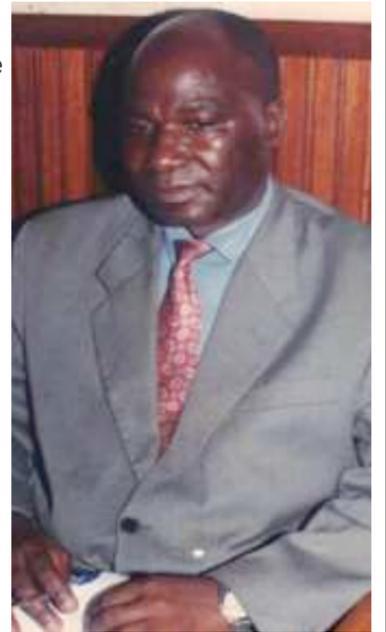
IN MEMORIAM

«Yahvé avait donné, Yahvé a repris : que le nom de Yahvé soit béni» Job 1,21.

Monsieur le président de l'assemblée nationale son excellence Justin Koumba et collaborateurs très chers parents, très chers amis, collègues de service, sœurs de la divine providence de Ribeaupillé et la chorale Ngunga.

Au nom de la famille Kuimba (maman Bonda Anne-Bamanadio-Wassoulou, les enfants Mavangui, sœur Judith Nzonza et tous leurs enfants, neveux et nièces, cousins et amis) sont très heureux et ravis de vous adresser leurs remerciement pour l'attachement et l'assistance manifestés lors des obsèques de leur frère et oncle Emerson Thomas Mavangui décédé le 27 juillet 2014 à Paris et inhumé le vendredi 8 août 2014 à Brazzaville.

Que la paix du Christ vous embrasse tous !



NÉCROLOGIE

Il a plu à Dieu de rappeler à lui, Mr Ovide Ngatsé, membre du Parti congolais du travail, ancien sous-préfet des districts d'Abala (département des Plateaux) et de Moutampa (département du Niari), décédé à l'âge de 70 ans, le 8 août au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu situé au no 12, rue Emboli, quartier Lycée Thomas Sankara, arr.9 Djiri.

L'inhumation a lieu ce jeudi 21 août 2014, selon le programme ci-après :

- 9 heures : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville
- 10 heures : recueillement au domicile
- 14heures : Mise en terre au cimetière privé Ekouya
- 16 heures : Fin de la cérémonie



COMMUNIQUÉ

La compagnie Air Côte d'Ivoire informe son aimable clientèle, que suite à plusieurs facteurs, en l'occurrence les révisions techniques annuelles des avions à Toulouse, un problème opérationnel sur une machine et une tempête de sable au Niger, l'un de ses avions était immobilisé à Abidjan depuis le Samedi 31 Mai 2014.

Ces incidents ont eu pour conséquence la perturbation du programme de vols avec des annulations et des combinaisons de plusieurs villes desservies par vol.

Dans le souci d'y remédier au plus tôt et de vous assurer la continuité et la régularité de son exploitation, la compagnie vous a affrété un avion sud-africain, qui d'ailleurs sera mis en réserve durant un mois, pour pallier toute éventualité en dépit de l'amélioration actuelle de la situation.

Nous vous annonçons que dans l'objectif de vous offrir des vols directs, réguliers et ponctuels, toutes les équipes techniques d'Air Côte d'Ivoire et de son partenaire stratégique Air France ont travaillé à la maintenance de l'appareil immobilisé qui est opérationnel depuis le jeudi 26 juin.

Air Côte d'Ivoire présente ses sincères excuses à son aimable clientèle pour les désagréments causés et la rassure, qu'elle a repris son exploitation régulière le 26 juin 2014.

La Direction Générale

UDPS

Étienne Tshisekedi poursuit sa convalescence à Bruxelles

L'opposant évacué de Kinshasa, le 16 août, pour raisons de santé est hébergé dans un appartement de location dans la capitale belge.

La vie du leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) évacué urgemment pour Bruxelles serait hors danger. Contrairement à la dramatisation faite autour de son état de santé par une certaine presse locale, les informations en provenance de la capitale belge rassurent quant à la forme d'Étienne Tshisekedi qui aurait vite récupéré. Arrivé complètement fatigué et déshydraté à Bruxelles, le leader de l'UDPS n'aurait pas pris beaucoup de temps pour se remettre. Hébergé dans un appartement de location à Bruxelles dont l'accès est filtré, le « lider maximo » s'est vu imposer un nouveau mode de vie empreint de sérénité.

Loin de la pression qui était la sienne à Kinshasa où chacune de ses sorties en dehors de son domicile créait l'évènement, l'irréductible opposant a choisi la discrétion pour se refaire une santé mentale et physique. Et d'ailleurs, son entourage immédiat s'est dit favorable à cette option afin de garantir à l'ex-challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2011 un temps suffi-



Étienne Tshisekedi

sant de repos. L'intéressé qui souffrirait de diabète a, selon son fils Félix Tshisekedi, « besoin de souffler, vu son état de fatigue général, jusqu'au rétablissement complet ».

Selon les prévisions, Étienne Tshisekedi qui est bien pris en charge médicalement pourrait rentrer à Kinshasa d'ici fin septembre ou début octobre. Tout dépendra de l'évolution de son dossier médical et de l'avis de ses médecins traitants. Après sa conva-

lescence, il pourra reprendre ses activités politiques avec notamment des entrevues avec la diaspora congolaise et la classe politique belge. « Nous savons qu'il va bien et qu'il apparaîtra bientôt. Donc, nous sommes sereins. Plus que jamais », a commenté un de ses proches. Notons qu'Étienne Tshisekedi a quitté Kinshasa en compagnie de son épouse Marthe, d'un de ses enfants et de son médecin privé.

Alain Diasso

CYCLE ÉLECTORAL 2013-2016

La majorité veut impliquer l'opposition

Dans une récente intervention médiatique, le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, a partagé le souci de son regroupement politique de faire participer l'opposition dans les décisions importantes ainsi qu'au sein du gouvernement de cohésion nationale.

L'opposition est toujours partie prenante au processus de cohésion nationale enclenché depuis les fameuses concertations nationales. C'est en tout cas ce qui transparaît dans les propos du président de la chambre basse du Parlement repris dans une récente interview accordée à la journaliste belge Colette Braekman. Alors que le gouvernement de cohésion nationale annoncé avec fracas n'a plus prise dans les consciences en raison des atermoiements qui caractérisent sa formation, Aubin Minaku ravive la perspective. Là-dessus, le secrétaire général de la majorité présidentielle affiche une conviction qui tranche avec le doute qui caractérise nombre d'esprits quant à la formation dudit gouvernement. Dans son dernier message à l'occasion de la célébration du cinquante-quatrième anniversaire de l'indépendance du pays, Joseph Kabila a réitéré sa volonté de mettre en place ce gouvernement de cohésion nationale en réaffirmant son engagement à mettre en œuvre les recommandations des concertations nationales de façon méthodique en évitant toute précipitation.

Embrayant sur cette logique, Aubin Minaku a laissé entendre que l'intérêt pour le chef de l'État d'associer une partie de l'opposition, celle ayant participé aux concertations, dans la gestion des

affaires de l'État demeure entier. Ceci procède de la volonté d'élargir la fourchette au-delà des seules forces politiques de la majorité en impliquant l'opposition afin de relever le défi de la gouvernance et, par ricochet, mettre un terme aux foyers de tension qui se sont déclarés dans le pays. Sur le plan structurel, l'organisation des concertations nationales s'était imposée comme l'unique alternative susceptible de faire communier le commun des Congolais autour de l'idéal de cohésion nationale.

« Après les concertations nationales, il est entendu que le prochain gouvernement devra travailler davantage avec l'opposition pour préparer les futures échéances électorales », a indiqué Aubin Minaku. Il pense que le moment est venu pour l'opposition, qui a toujours souhaité participer au pouvoir, de saisir l'opportunité lui offerte. « Nous sommes une jeune démocratie, un système où l'opposition doit se construire (...). Ailleurs dans les vieilles démocraties, l'opposition se construit dans l'alternance. Ici, ce serait plutôt dans le consensus, l'association au pouvoir », a-t-il ajouté. Et le président de l'Assemblée de marteler que la jeune démocratie congolaise est fondée notamment sur une certaine tradition d'arbitrage, de consensus, loin des standards universels en matière de démocratie et des étiquettes fabriquées à l'étranger (droite, gauche...).

Une vice-présidence pour l'opposition ?

Aubin Minaku estime, par ailleurs, que le temps est venu de construire quelque

chose avec l'opposition et s'engage à tenter de prendre langue avec les forces de l'opposition qui n'ont pas pris part aux concertations nationales afin de les ramener à la raison. Une démarche qui, selon lui, répond à l'exigence de la stabilité du pays qui requiert un dialogue général entre toutes les forces politiques et sociales du pays. Tout ceci pour non seulement préserver l'unité du pays, mais aussi pour garantir une période post électorale paisible, sans contestation majeure des résultats. « Je suis convaincu de la nécessité d'organiser les choses de manière à ce qu'après les prochaines élections, il n'y ait pas de troubles susceptibles de réveiller les passions post électorales », a-t-il déclaré. Et Aubin Minaku de poursuivre : « Si nous pouvons construire un schéma avec l'opposition, en tout cas avec celle qui a accepté de participer aux concertations, pourquoi pas ? Il faut trouver des mesures plus adaptées à la mécanique politique et cela prend du temps. Les recommandations des concertations nationales doivent être mises en œuvre mais en tenant compte de la dynamique actuelle ». D'où la question de la journaliste belge : Dans ce contexte, peut-on imaginer une vice-présidence qui serait confiée à l'opposition ? Là-dessus, le président de l'Assemblée nationale a laissé entendre que l'idée est sur la table. Concluant sur ce chapitre, il a déclaré qu'il s'agit là d'une idée qui pourrait devenir le « schéma congolais » avant ou même après les élections. Le sujet, a-t-il dit, mérite une profonde réflexion au niveau de la classe politique.

A.D.

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Plus que cinq cents jours avant

La feuille de route adoptée par les dirigeants du monde en l'an 2000 et étalée sur une période de 15 ans arrive bientôt à son terme avec quelques résultats, notamment la réduction de la pauvreté, la scolarisation des filles, l'accès à des meilleures sources d'eau ainsi que la baisse de la mortalité maternelle et infantile.

Même si le chemin parcouru est louable, il n'empêche que beaucoup reste à faire. Pour le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, les huit objectifs du millénaire pour le développement (OMD) est la flamme d'espoir qui brûle et soutient l'action mondiale dans l'amélioration de l'existence des plus pauvres. Aussi la feuille de route intègre-t-elle plusieurs objectifs : combattre la faim et la maladie, protéger l'environnement, améliorer l'éducation et la santé de base, rendre autonome les femmes, etc. Au regard des troubles politiques, massacres sanglants, situations d'urgence sanitaire et violations de droits de l'Homme, les analyses les plus critiques ne laissent plus de doute sur l'incapacité d'atteindre les objectifs établis dans l'échéance convenue.

À en croire Ban Ki-Moon, cette action mondiale a suscité l'union, l'inspiration et le changement. Mais est-ce suffisant au regard de la persistance des maux qui rongent le monde ? Il est vrai que les dirigeants du monde peuvent toujours se féliciter d'avoir accompli des progrès dans la lutte contre la malaria, la tuberculose et d'autres maladies mortelles. Cependant, le nombre élevé de bénéficiaires des différentes campagnes ne peut en aucun cas occulter les millions de personnes qui continuent à lutter contre l'extrême pauvreté et l'inégalité. « Trop de communautés manquent d'équipements d'hygiène adéquats. Trop de familles

sont encore laissées de côté. Notre monde est en proie au danger manifeste et présent que représentent les changements climatiques », a déclaré le secrétaire général de l'ONU. À cinq cents jours de l'échéance, il faut fournir l'effort final. Sur ce point, les jeunes auront un rôle important à jouer. « Les idées et les inspirations des jeunes seront particulièrement cruciales dans cette entreprise, et leur rôle doit croître encore. C'est pourquoi je commémorerai les cinq jours avant l'échéance des objectifs du millénaire pour le développement au siège de l'Organisation des Nations unies, en présence de Malala Yousafzai, militante de l'éducation, et de cinq cents jeunes », a-t-il poursuivi.

Ban Ki-Moon bat le rappel des troupes en proposant une action de stimulation en quatre points : les investissements stratégiques dans la santé, l'éducation, l'énergie et l'hygiène; l'attention particulière aux pays, aux communautés et aux groupes sociaux les plus pauvres; le respect des engagements financiers et l'approfondissement de la coopération entre les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les autres réseaux dans le mode entier. « Nous avons cinq cents jours pour intensifier notre action en faveur des objectifs du millénaire pour le développement. Faisons en sorte que chaque jour compte », a conclu le secrétaire général.

Laurent Essolomwa

ÉDUCATION

Ouverture de la première revue conjointe du secteur de l'Enseignement primaire en RDC

Durant trois jours, soit du 20 au 22 août à Kempisky Fleuve Congo Hôtel, les différents acteurs intervenant dans l'éducation vont réfléchir sur le redressement de ce secteur

La rencontre a été ouverte par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Maker Mwangu. Pour ce faire, l'occasion a été aussi donnée à la représentante adjointe de l'Unicef, Sylvie Fouet, d'expliquer le chemin parcouru depuis deux ans avec l'endossement par les partenaires techniques et financiers du Plan Intérimaire de l'éducation (PIE) en 2012.

L'objectif à mi-parcours du PIE est d'évaluer la performance dans la mise en œuvre du plan en appréciant les progrès et défis sur certaines réformes stratégiques au regard des objectifs d'accès équitable, de qualité des enseignements et apprentissages et de la bonne gouvernance du système éducatif.

Expliquant les différentes étapes de ce processus, elle souligne qu'en février 2014, la RDC s'est dotée d'une loi cadre sur l'enseignement national, l'ancienne datant des années 80 qui étend à huit années le cycle de l'éducation de base. En sus de cela, le pays a préparé une stratégie sectorielle à l'horizon 2024 qui englobe tous les niveaux d'enseignement du préscolaire à l'université en tenant compte de leur articulation pour proposer un

développement harmonieux du système éducatif.

Toujours dans le cadre du PIE, le gouvernement a engagé un processus de rattrapage budgétaire. Pour ce faire, souligne Sylvie Fouet, il a mobilisé davantage de ressources domestiques en faveur de l'éducation. La part du budget réservée à l'EPSP, s'agissant des ressources propres, est passée de 5,8% en 2010 à 15% en 2013, avec la perspective d'atteindre 20% dans les cinq prochaines années.

Sylvie Fouet note aussi que la RDC a bénéficié de l'appui du Partenariat mondial pour l'éducation, 100 millions de dollars, ont été accordés à la RDC pour la période 2013-2016 et du renouvellement des engagements de ses partenaires. Aussi la RDC a-t-elle actualisé son diagnostic sectoriel de type RESEN 2014. Parlant du rapport de suivi du PIE qualifié de très haute qualité, Sylvie Fouet fait savoir que ce rapport est une formidable force que représente le secteur de l'EPSP en RDC, qui de plus est en expansion.

En outre, poursuit-elle, le PIE a commencé à produire des résultats, notamment sur l'accès. « Cela est encourageant », néanmoins, fait remarquer Sylvie Fouet, le potentiel du PIE n'est pas encore pleinement exploité et il y a des actions qui n'ont pas connu un début de réalisation ou sont mises en œuvre à petite échelle, en particulier la « qualité » et la « gouvernance ».

Aline Nzuzi

INTERVIEW

Véronique Joo'Aisenberg : « Redonner envie à la population de revenir au cinéma »

Posant son diagnostic sur le cinéma congolais actuel, le 30 juin, à la clôture de la première édition du Festival international du cinéma de Kinshasa (Fickin), la responsable de la Cinémathèque Afrique du département cinéma de l'Institut français de Paris s'est réjoui d'avoir pris part à l'initiative de Bimpa Production qui, à son avis, « a su conquérir le public ». De quoi motiver les cinéastes à réfléchir sur des contextes de projection, étudier toutes les formes possibles pour aller vers le public et susciter à nouveau son désir de se rendre au cinéma en dépit de l'absence de salles.



Véronique Joo'Aisenberg à la clôture du Fickin

Les Dépêches de Brazzaville : Comment pourrait-on vous présenter aux lecteurs ?

Véronique Joo'Aisenberg : Mon nom est Véronique Joo'Aisenberg. Je suis responsable de la Cinémathèque Afrique à l'Institut français de Paris, la plus importante collection au monde de films africains des années 1960 à ce jour. J'en fais la promotion à l'internationale et je diffuse en non commercial ces films depuis les années 1960 à aujourd'hui. Je participe à beaucoup de festivals qui cherchent des films pour leurs programmations ou à faire des rétrospectives avec des films anciens et actuels, tous les grands prix notamment et les découvertes qui peuvent se faire de pays en pays car tout est intéressant. Cela permet un rayonnement du cinéma africain. En 2013, il y a eu 6 000 projections de films africains dans le monde dans plusieurs festivals dans quatre-vingt-dix pays.

LDB : Votre présence à Kinshasa se justifierait-elle donc par la tenue de la première édition du Fickin ?

VJ : Oui, j'ai été invitée par le festival. J'étais venue participer aux ateliers et table rondes qui se sont tenues à cette première édition afin de commencer à accompagner avec des idées de sorte à établir les bases des revendications des jeunes cinéastes d'aujourd'hui en République démocratique du Congo.

LDB : À quel niveau s'est situé votre apport à ce premier Fickin ?

VJ : Mon apport a porté sur mon expertise, des conseils à plusieurs niveaux. Ensemble, nous sommes parvenus à créer quatre commissions. Moi, j'ai fait partie de la commission communication et au niveau de la diffusion également je peux apporter mon expérience puisque je suis en lien avec plusieurs festivals. L'ensemble des festivals qui programment le cinéma d'Afrique. J'ai donc fait des suggestions, apporté des idées, des conseils, beaucoup de contacts parce que la mise en réseau est nécessaire. C'est très important que les artistes au Congo ne restent pas isolés, qu'ils créent un réseau, aient des contacts, disposent des bonnes

adresses de bons partenaires éventuels qui s'intéressent habituellement au cinéma africain.

LDB : Sur quoi la communication a-t-elle tablé et comment le rôle de cette commission a-t-il été défini ?

V.J. : Nous nous sommes très vite aperçus qu'elle était très liée à la diffusion qu'elle touche de très près car pour communiquer, il faut aller vers le public. Donc il faut trouver des lieux de projection, créer des contextes de projection et étudier toutes les formes possibles puisqu'il n'y a quasiment plus de salles de cinéma ouvertes ou qui fonctionnent au Congo. Il est donc impératif de trouver d'autres formes pour aller vers le public et lui redonner envie de venir voir des films. Les solutions préconisées seraient le cinéma en plein air, aller vers les jeunes dans les milieux scolaires, organiser des cinés-clubs régulièrement, continuer cette aventure des festivals, en créer d'autres encore ici. Faire en sorte de redonner envie à la population de revenir au cinéma pour y voir des films.

LDB : Quelle impression le Fickin vous a laissée, auriez-vous à dire au sujet de l'organisation ?

VJ : Je trouve que cette première édition du festival a su conquérir le public. J'ai assisté à toutes les projections tous les soirs, c'est allé crescendo. Chaque soir l'on avait encore plus de public que la veille et même ce soir de fermeture, bien que les projections soient terminées, les gens sont encore là et discutent certainement de cinéma. Donc, déjà il y a eu un public très important, je pense bien au-delà de celui espéré. C'est là un premier point très fort. Parce que sans public, l'on ne peut rien faire. Puis, c'était intéressant pour moi de découvrir des œuvres congolaises, des réalisations de la jeune génération mais aussi surtout tous ceux qui étaient là, les cinéastes, les comédiens, les techniciens et tous les acteurs des métiers du cinéma. Et j'ai apprécié que même les plus jeunes ont vraiment envie de développer des projets intéressants et s'accrochent. Qu'ils aient envie de communiquer et d'aller plus loin. Je suis persuadée qu'il y aura une deuxième édition et je l'espère en tous cas.

LDB : En tant qu'experte du cinéma d'Afrique, où situez-vous celui de la RDC ?

VJ : Il y a eu des œuvres importantes du Congo dans la génération des années 1960-1970-1980. Cette période a connu de grands cinéastes puis il y a eu une sorte de coma, il n'y avait vraiment plus de création comme cela a été souligné dans les ateliers. En raison de problèmes politiques, de guerres, etc., le cinéma s'est arrêté. Mais aujourd'hui tout repart. Le contexte est apaisé, la création est là, elle n'attend que ressortir et faire des choses. L'on observe vraiment une nouvelle vague de cinéastes congolais avec également des jeunes femmes très inté-

ressantes. Nous avons vu des courts métrages et des films d'animation incroyables. Le Congo avait une tradition de films d'animation et donc là, nous voyons que la jeunesse est repartie dans ce sens, c'est un élément très intéressant parce que le cinéma d'animation est rare sur le continent africain. Et puis, il y a tous ces courts métrages, je pense qu'il y en a beaucoup quoiqu'il ait encore du travail à faire pour se professionnaliser. Et donc la seule solution serait de continuer à produire abondamment pour se développer. Mais il faut aussi dire que le Congo a obtenu de grands prix, ce qui est un fait très important, avec des films qui se sont vraiment distingués sur la scène internationale. Il y a eu de gros prix notamment pour Viva Riva ! de Djo Munga et les films de Dieudo Hamadi qui ont tout de même reçu plusieurs prix au prestigieux festival Cinéma du réel deux années de suite. Il faut aussi prendre en compte les films de Kiripi Katembo. C'est quand même un signe qu'il y a une création qui a pu s'exporter et qui est donc de qualité. C'est très important, ce sont là des signes précurseurs. Quand des films gagnent des prix dans des festivals à l'internationale cela veut dire que vraiment il y a quelque chose ici et de bons créateurs.

LDB : Personnellement, croyez-vous au cinéma congolais ?

VJ : Oui, bien sûr. Je crois au cinéma congolais. Il me paraît important d'ajouter que la France est très heureuse et très satisfaite d'avoir accompagné le Fickin puisqu'il y a vraiment des créateurs à accompagner. Elle croit que l'initiative va se développer et qu'elle continuera à l'accompagner.

Propos recueillis par
Nioni Masela

FÊTE DES SOLIDARITÉS

La RDC, pays hôte cette année

L'évènement aura lieu du 30 au 31 août à la citadelle de Namur en Belgique.

La mutualité Socialiste Solidaris et d'autres organisations présentes à la fête, indiquent les organisateurs, ont souhaité mettre en évidence les multiples facettes de la RDC et sortir des clichés et stéréotypes si souvent véhiculés. Ces organisations, indique-t-on, sont engagées de longue date en RDC par des projets d'amélioration de la santé et de renforcement des capacités, contribuant à l'important développement que le pays connaît. Ainsi pour cette fête, apprend-on, un stand « République démocratique du Congo » sera érigé avec un focus sur trois dimensions du pays hôte : la culture, l'éducation et la santé. Le stand sera inauguré, le 30 août en présence de Jean-Pascal Labille, ministre belge des Entreprises publiques et de la Coopération au développement et de Henri Mova Sakany, ambassadeur de la RDC en Belgique.

Le volet culturel tournera autour de l'exposition « République démocratique du Congo, terre de contrastes » pour souligner la diversité du pays et son important développement. La partie « Éducation » se fondera sur des animations exclusives des partenaires de Solidaris venus tout spécialement de Kinshasa pour l'occasion. La dimension « Santé » sera axée sur des animations des partenaires de « Solidaris » ainsi que des présentations et découvertes des projets de santé solidaire dont Solidarco. L'ambassadeur Henri Mova animera une conférence sur le thème « Le bonheur à quel prix ? », l'écrivain et conteur congolais Pie Tshibanda présentera son spectacle « Un fou noir au pays des blancs » et l'écrivain Jean Bofane animera un café littéraire.

La fête des solidarités a été créée en 2013 par la Mutualité Solidaris Socialiste. L'évènement se veut un véritable moment de rassemblement, de débats, d'expression et de fête pour des milliers de citoyens désireux de se mobiliser pour faire de la société de demain une société ouverte au dialogue loin des diktats des multinationales, des bourses, du séparatisme, une société dans laquelle chacun peut retrouver son pouvoir et ses espoirs. Plusieurs artistes avaient pris part à la première édition, notamment le groupe congolais Staff Benda Bilili.

Dani Ndongidi

ÉDUCATION

L'Unicef invite le gouvernement à améliorer les conditions d'apprentissage à l'école

Après le lancement de la campagne d'inscription des enfants à l'école, l'Unicef a organisé à son siège à Kinshasa, à deux semaines de la rentrée scolaire, un café de presse pour réfléchir sur les défis de l'éducation en RDC.

Le café de presse organisé à l'intention des membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant a été conjointement animé par la représentante adjointe de l'Unicef, Sylvie Fouet, la chargée du programme éducation à l'Unicef, Irina Dia, et le coordonnateur de la cellule d'appui technique au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, Valère Munsya. Pour Sylvie Fouet, il est vrai que la RDC a fourni beaucoup d'efforts. D'énormes progrès dans l'éducation, fait-elle savoir, ont été réalisés. Trois enfants sur quatre rentrent à temps à l'école. Selon le rapport du système éducatif national, les indicateurs de couverture, d'accès et d'achèvement à l'école primaire sont encourageants. L'évolution de la proportion des enfants en dehors de l'école connaît une baisse régulière depuis 2007. Elle est passée de 38,5% en 2007 à 32,5% en 2010, à 28,9% en 2012. La couverture scolaire en RDC connaît une

croissance positive à tous les niveaux de l'enseignement. L'accès à l'école est devenu quasi universel. Au primaire, le taux brut de scolarisation est passé de 90,4% en 2006-2007 à 110% en 2011-2012.

Quoiqu'il y ait ces performances, Sylvie Fouet fait savoir que la qualité de l'enseignement pose encore problème. C'est pourquoi elle demande au gouvernement d'améliorer les conditions d'apprentissage à l'école et de s'atteler aussi sur la formation des enseignants. « Dans quelles conditions étudient les enfants ? Il faudrait que le gouvernement améliore la qualité de l'éducation et étudie des mécanismes de rétention des enfants à l'école parce que, renchérit-elle, il y a beaucoup d'enfants qui vont à l'école mais qui malheureusement ne terminent pas le cycle », a-t-elle dit.

Sylvie Fouet reconnaît par ailleurs que les campagnes menées avaient pour objectif d'augmenter le taux d'inscription des enfants à l'école, actuellement cet objectif est atteint. « Nous travaillons sur la qualité de l'enseignement. Nous investissons dans la réhabilitation et la construction des écoles. Il y a beaucoup de défis, il faut prioriser », a-t-elle déclaré.

De son côté, Irina Dia plaide pour l'éduca-

tion des enfants défavorisés tels que les orphelins, les filles désœuvrées. « Il faut récupérer les enfants qui sont en dehors du circuit scolaire. Il faut un travail de sensibilisation et de communication », a-t-elle recommandé.

Abolir la contribution des parents

La contribution de parents est un véritable obstacle à l'éducation des enfants. L'existence de ces frais remet même en cause l'effectivité de la gratuité de l'enseignement. Il faut alors l'abolir. À ce sujet, Valère Munsya, tout en reconnaissant que la contribution des parents est un vrai problème, souligne que sa suppression passe par des préalables. « Il faut d'abord multiplier par trois ou quatre le salaire des enseignants, or, il n'y a pas que les enseignants, il y a d'autres fonctionnaires qui réclament la même chose, il faut repenser la politique salariale », a-t-il martelé. Toutefois, Valère Munsya, révèle le gouvernement, tient à améliorer la qualité de l'enseignement. Ce qui justifie l'augmentation du budget alloué à l'éducation. Le gouvernement a initié le programme de mille écoles. Grâce à cela, cinq cents écoles sont déjà construites dans le pays.

Aline Nzuzi

HCR

Les réfugiés angolais de Kinshasa regagnent leur pays

Au moins cinq cents ressortissants angolais ont pris place le mardi dernier à bord d'un train pour être acheminés au centre de transit de Kimpese (Bas-Congo) avant d'être conduits à la frontière angolaise.

Le processus de rapatriement volontaire des réfugiés angolais installés en RDC depuis plusieurs années se poursuit allègrement dans les différentes provinces du pays. À Kinshasa, l'opération initiée de concert entre le Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR), la RDC et l'Angola, a débuté le 19 août. Cinq cents

qués à bord du train réquisitionné à cette fin. Des sources proches du HCR, il appert qu'une fois au centre de transit de Kimpese au sud-ouest de la RDC, les passagers seront acheminés par bus à la frontière angolaise avant de rejoindre leurs villages d'origine. Compte tenu du flux des réfugiés angolais établis en RDC et pour parer au plus pressé, deux convois de cinq cents réfugiés partiront chaque semaine d'un coin du pays à destination de l'Angola, indique-t-on. Une fois de l'autre côté de la frontière, les ex-réfugiés seront convoyés chez eux à travers les différentes provinces du pays, révèle une source au faite du dossier.

concernés qui, tout en gardant d'excellents souvenirs de leur exil en RDC, n'ont pas manqué de remercier la population congolaise pour son hospitalité. Vingt-neuf mille angolais seront rapatriés à l'issue de cette opération, soixante-seize ayant déjà regagné l'Angola depuis le lancement par le HCR du processus en 2003. Depuis lors, l'opération a été menée par intermittence, soit de 2003 à 2007 et de 2011 à 2012 à cause des événements politiques survenus de part et d'autres de la frontière avant d'être relancé tout récemment grâce à l'accord tripartite signé fin juillet à Luanda entre l'Angola, la RDC et le HCR. Il est à noter, par ailleurs, que les ressortissants angolais ont trouvé refuge en RDC par vagues successives, soit de 1962 à 1975 pendant la guerre d'indépendance contre le colon portugais et de 1999 à 2002 après la guerre civile qui sévissait en Angola. Les Angolais installés en RDC à la suite desdits événements sont estimés à environ quarante-huit mille. Et à ce jour, près de vingt-neuf mille ont manifesté le désir de retourner dans leur pays. Par contre, dix-huit mille d'entre eux ont décidé pour diverses raisons de rester en RDC et s'affairent à régulariser leur séjour. Douze mille seraient déjà détenteurs des cartes de séjour, apprend-on des milieux du HCR. « *Que Dieu vous accompagne dans tout le processus de réintégration dans votre cher et beau pays* », a, pour sa part, déclaré le ministre de l'Intérieur, Richard Muyeje en guise d'au revoir.

Alain Diasso



Embarquement des réfugiés angolais candidats au rapatriement volontaire

candidats au retour volontaire, tout âge confondu, se sont présentés dans la matinée à la gare centrale et après avoir rempli les formalités d'usage, ont été embar-

Les opérations de rapatriement volontaire des sujets angolais se déroulent normalement, sans dérapage. D'où l'enthousiasme manifesté par la plupart des

KARATÉ

Une médaille d'argent à la RDC aux 15^{es} championnats d'Afrique

Le retour du karaté de la RDC sur la scène africaine après suspension est bien timide. Les karatékas venu de Kinshasa n'ont remporté qu'une médaille d'argent aux Championnats d'Afrique qui viennent de s'achever à Dakar au Sénégal.

La moisson a été mince pour la République démocratique du Congo (RDC) aux 15^{es} championnats d'Afrique de karaté organisés du 13 au 16 août à Dakar au Sénégal. Les Léopards de la RDC n'ont pu glaner qu'une médaille d'argent, gagnée par le karatéka Papin Bosiobola chez les moins de 84 kg. L'on apprend que Noly Malanda a échoué en finale de la troisième place, loupant ainsi de s'offrir une médaille de bronze dans sa catégorie. En kata, Dido Naweje a raté, lui aussi, une médaille de bronze, passant à côté de la finale pour la troisième place. Le capitaine des Léopards, Pathy Esasi - sur qui reposait les espoirs congolais - a été contraint à l'abandon au premier tour suite à une déchirure musculaire alors qu'il menait pourtant son combat. L'on apprend que la délégation congolaise est partie pour Dakar sans coach et sans arbitre. Et pourtant, le technicien et entraîneur national Honoré Massamba Diambote est également l'unique arbitre de la RDC pour la Zone IV (Afrique centrale) ayant passé l'examen pour devenir arbitre continental. Bien que muni de son ordre de mission pour cette compétition, il n'a cependant pas pu faire le voyage de Dakar.

Rappelons que la délégation de la RDC conduite par le président de la Fédération de karaté-do du Congo (Fékaco), Flungu Musendu, devrait être composée de douze karatékas dont deux filles et dix garçons. Mais seulement huit athlètes et un médecin ont pris l'avion pour la capitale sénégalaise. Ces athlètes avaient effectué un stage de préparation de deux mois à Kolwezi dans la province du Katanga en prévision de ces 15^{es} championnats d'Afrique de karaté.

Notons que la participation congolaise à cet art martial d'origine japonaise marque le retour de la RDC sur la scène internationale. La Fékaco avait été suspendue des compétitions internationales de karaté suite au désordre en son sein pendant plus de trois ans, caractérisé par le bicéphalisme. L'élection de Flungu a donc permis d'unifier les tendances et surtout de revenir sur la scène africaine de karaté.

Alors que la RDC n'a glané qu'une médaille en argent à Dakar, le Congo Brazzaville a réussi à s'offrir trois médailles. Dans la catégorie de moins de 67 kg, Bikoka a remporté la médaille d'or. Et chez les moins de 84 kg, Bazale s'est adjugé la médaille d'argent et Bounda Aimé Casimir a remporté la médaille de bronze. Notons que Bounda et Bazale évoluent en France. Avec leur expérience, ils ont donc permis aux Diables rouges de karaté du Congo Brazzaville d'empocher deux médailles d'argent et de bronze. soulignons que c'est l'Égypte qui a fini championne d'Afrique de ces 15^{es} championnats d'Afrique.

Martin Enjimo

MUSIQUE

Concert mouvementé des Super salopards au Grand Libulu

Au rythme des sons furieux extraits de sa guitare, Rodriguez Vangama, surnommé il y a peu « Le Roi Diez Salopard », a mené la danse la nuit du 15 août sur le podium du cadre culturel exotique à quelques pas du rond-point Forescom.

Le bal ouvert avec énergie par Shak Shakito aux alentours de 21h10 a duré un peu plus de quatre heures. Le public déjà enchanté par les airs joués par l'auteur de Fausse note s'est emballé au quart de tour trois quart d'heure plus tard à la montée des Super Salopards sur scène. Aux commandes, le jeune talentueux guitariste Rodriguez Vangama a fait vibrer les cordes de son instrument avec encore plus d'entrain que son premier hôte de la soirée qui n'en manquait pourtant pas lui aussi. Vaguant allègrement entre ndombolo, rock et jazz, musiques sublimes par les voix de Glody Alemba, Stéphane Malonga, Chimelle Folo et Nathalie Nsingani, les Super Salopards ont assuré d'un bout à l'autre de leur répertoire. Le mélange original de la musique



« Le Roi Diez Salopard », Paul Le Perc et Stéphane Malonga, la nostalgie J'affro'zz

populaire congolaise mais aussi du folk Kongo avec le jazz et le rock a eu raison du public attiré au devant de la scène par les folles envolées sonores comme une limaille de fer le serait par l'effet d'un aimant.

Les autres invités des Salopards qui lui ont succédé et que « Le Roi Diez Salo-

pard » s'est fait le plaisir d'accompagner sur le podium perché du Grand Libulu n'en ont pas fait moins. Fraîchement revenus de la tournée Coup Fatal avec Rodriguez, un périple qui les a notamment menés au Festival d'Avignon le mois dernier, TK Russel et Boule ont fait monter la chaleur d'un

cran. Animateur et chanteur hip-hop, Mapipo qui avait fait une première sortie applaudie au côté des Salopards, regagnait le podium pour également chauffer l'ambiance à sa manière. Déjà bien mis en condition par les artistes précédents, le public ne demandait pas mieux. Revenu lui aussi pour une seconde prestation, Shak Shakito y a rajouté du sien avec ses airs aux fortes consonances tetela, un folk qui a reçu un accueil des plus favorables.

Quartier libre à l'animation

Les animations respectives d'Equalizer et de Celeo Scram entre lesquelles s'est habilement incrusté le court répertoire de Jean Goubald ont trouvé des preneurs. Quant à l'improvisation de Mastaki dans Je fus un fumeur de chanvre comme toi, qui a pour effet de ralentir un tant soit peu l'exaltation d'un public bien survolté. Un moment qui a su créer un petit instant de répit qui lui a permis de se remettre dans la danse de manière plus énergique encore pour faire honneur aux percussions persuasives de Paul Le Perc, tenu pour le mentor de Rodriguez lors de ses débuts

dans J'affro'zz. José Hendrix prenant la balle au bond l'a ramené à un rythme un peu plus langoureux et glamour à la faveur de Zonga. Puis, l'assaut final de la soirée a été donné par Equalizer vraisemblablement revenu à la charge avec l'intention de jeter définitivement de l'huile sur le feu. Les notes finales de la soirée livrées allègrement par l'ancien animateur de Fally Ipupa ont mis un terme à la soirée vers 1h30 dans une atmosphère torride en dépit de la fraîcheur habituelle de ce moment de la nuit.

En somme, c'était bien pensé et astucieux de la part de Rodriguez que d'avoir réuni pareille fourchette d'artistes de talent à la soirée de vendredi dernier. En effet, dans une confidence aux Dépêches de Brazzaville, « Le Roi Diez Salopard » dit avoir trouvé là une occasion de présenter son répertoire. Un prélude à la sortie de son album bien ficelé, question de faire participer à sa fête des musiciens dont il avait eu l'opportunité d'apprécier la collaboration antérieure dans leurs œuvres respectives en studio.

Nioni Masela

La police met la main sur les présumés assassins recherchés

Responsables d'un triple assassinat perpétré dans la nuit du 6 au 7 août dernier au quartier Socoprise, à Lumumba, le premier arrondissement de Pointe-Noire, les deux présumés assassins ont été officiellement présentés à la presse locale, le mercredi 20 août.

Selon le directeur départemental de la police, Gaëtan Victor Oborabassi, « cet assassinat a plongé les populations dans un émoi et une anxiété sans précédent, car beaucoup de choses ont été dites sur les causes et les motivations réelles de cet ignoble et crapuleux acte criminel, et que des présumés coupables demeureraient énigmatiques. L'instrument utilisé pour perpétrer le crime était la machette. Il a été constaté les vêtements imbibés de sang et quelques effets de l'une des per-

sonnes mortes ont été aussi retrouvés lors de la perquisition.

» Gaëtan Victor Oborabassi a saisi l'occasion pour féliciter la bravoure, le calme et la sérénité dont les services de police des départements de Pointe-Noire et du Kouilou ont fait montre afin de mettre la main sur ces présumés bandits. Appréciant pour sa part les policiers qui ont travaillé sur cette affaire, David Osseké, procureur de la République à Pointe-Noire a promis la tenue dans les prochains jours d'un procès en bonne et due forme afin d'édifier l'opinion nationale et internationale sur cet assassinat. « Ces présumés coupables seront traduits en justice. Cette affaire est une preuve de plus qui montre que la police est en train de jouer pleinement son rôle à Pointe-Noire et au Kouilou, notamment celui de la sécurisation des biens et des personnes », a-t-il déclaré.

En effet, il y a une semaine, le

directeur départemental de la police de Pointe-Noire et du Kouilou, déclarait : « La police est déterminée à retrouver ces auteurs de ce triple assassinat, car une cellule d'enquête est mise en place pour élucider les circonstances de cet assassinat ». Un vibrant appel aux populations afin d'aider la police dans sa tâche quotidienne de sécurisation des personnes et des biens en dénonçant sans complaisance au niveau des quartiers et blocs des personnes suspectes. C'est donc chose faite. Selon la police, les premiers éléments qui ont motivé ces assassinats à en croire ces présumés assassins, ce serait la haine et un conflit familial lié certainement aux biens.

Signalons que ces deux présumés coupables sont respectivement cousin et ancien chauffeur de l'une des personnes assassinées.

La Rédaction de Pointe-Noire

VIE ASSOCIATIVE

Les filles et fils de la Bouenza appelés à s'unir

C'est l'appel lancé ce mardi 19 août à Pointe-Noire, lors d'un point de presse animé par, Bienvenu Hondolo, président fondateur du Cercle de Réflexion Jeunesse de N'kayi pour le Développement (CRJND).

filles et fils de la commune de N'kayi en particulier et du département de la Bouenza en général. Ainsi pour lui, les ressortissants de la Bouenza et de N'kayi doivent mieux se concerter et se réunir afin de profiter des acquis qu'offre le processus de munic-

de N'kayi qui est elle-même, une citadelle protectrice de la légalité républicaine, elle est actuellement plongée dans une espèce spirale tournée de moins en moins vers les activités économiques agricoles. C'est pour cela qu'un examen global s'impose afin de susciter les acteurs de la société civile, de la politique, les leaders d'opinion, les chefs traditionnels et les confessions religieuses à une vocation agro-industrielle et agro-pastorale. La Bouenza est un département qui regorge d'importantes ressources naturelles et humaines, il s'agit aujourd'hui de prendre acte, conscientiser et inciter à travers ce cercle tous les ressortissants de ce département », a-t-il déclaré.

Signalons que Bienvenu Hondolo est aussi membre du bureau politique du parti club 2002-PUR. Depuis sa création en 2006, le Cercle de Réflexion Jeunesse de N'kayi pour le Développement (CRJND) a déjà mené plusieurs actions socio-économiques visant le développement de cette communauté urbaine, comme les campagnes de lutte contre l'usage des sacs en plastique, les journées citoyennes à l'instruction civique à l'endroit des populations, les croses populaires, des dons et des activités sportives en faveur de la jeunesse, des maraîchers et autres.

Séverin Ibara

MUSIQUE

Les rastafaris vont faire vibrer la ville océane en septembre

La 2^e édition du festival Reggae Kongo dia Ntotila a lieu du 16 au 25 septembre à Pointe-Noire. Il va regrouper les rastafaris venus de divers horizons mais aussi les artistes qui excellent dans d'autres rythmes tels la danse traditionnelle, la danse contemporaine, le hip hop, le conte et le rap.

Reggae Kongo dia Ntotila qui est à sa 2^e édition est une initiative de Jah Thiano et son groupe Makeda dans le but de célébrer l'éveil du reggae en associant aussi les autres artistes et groupes évoluant à Pointe-Noire dans un souci de partage et d'unité comme le veut la culture rastafarienne.

Parmi les artistes reggaeman invités figurent Roots Reggae, Rub A Dub, Digital, Dancehall, Nyahbinghi, Jah Dixie, New Feeling, Jos Marley. D'autres artistes évoluant dans d'autres registres musicaux ont également été conviés à la fête c'est le cas de Kongo Bongo Lion, Antar le lion, Ya Vhos et sa fille Reine, Nestor Mabilia et Africa Graffitis, les danseurs de Factory dance, Marie Bede Koubemba, Life Sound de France. Pour les organisateurs, ce festival est un prétexte pour revaloriser le reggae qui semble être en vitesse ces dernières années, un mouvement fondé sur l'amour comme l'a chanté Bob Marley, le plus célèbre des rastas « One love », (un seul amour, un seul dieu). Pendant près de dix jours, les amoureux du reggae et des autres rythmes vont vibrer à Iguane Café, au Café Torino, au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Lou-tard, à Garden Mbongui, au Fond Tié Tié et à Mpaka.



Le mouvement rastafari est un mouvement de pensée messianique originaire des Caraïbes. Son nom vient du Ras Tafari Mekonnen (de l'amharique ras) qui signifie tête mais désigne aussi un responsable politique, qui est couronné en 1930, Négus d'Ethiopie, roi des rois, lion conquérant de la tribu de Juda, sous le nom d'Hailé Sélassié.

Le mouvement rastafari est assimilé par certains à une religion, par d'autres à une philosophie ou un syncrétisme pour ses références à la bible.

Les rastafaris conçoivent leur mouvement comme la révélation d'un monde de vie fondé sur la loi et non comme une religion. Bob Marley est et demeure l'un des fervents défenseurs du reggae aux côtés de Jimmy Cliff, Peter Tosh, U Roy, Bearnig Spear, Rita Marley, Lucky Dube, Alpha Blondy et Tiken Jah fakyol...

Hervé Brice Mampouya

HANDBALL

Patronage mérite l'attention du conseil d'administration

Le président de la section handball de Patronage Sainte-Anne de Pointe-Noire, Laurent Indouli, l'a dit à l'issue du sacre des deux équipes seniors hommes et dames au championnat départemental qui s'est achevé le 17 août.

Selon Laurent Indouli, Patronage Sainte-Anne, section handball, bat le record des victoires au niveau de Pointe-Noire. Cependant, sa prise en charge serait négligeable par le conseil administratif. Patronage hommes et dames ont réalisé un couplet à l'issue de la saison sportive 2013-2014 en se consacrant champions de la ligue de Pointe-Noire comme en 2012. L'équipe masculine, vice-champion au niveau national a confirmé sa suprématie en remportant son troisième trophée d'affilé (2012, 2013 et 2014, alors que les dames de leur côté, successivement championnes départementales en 2011 et 2013 ont retrouvé le sommet détrôné l'année dernière par Banko sport qui s'est contenté de la deuxième place. « Ces victoires prouvent à suffisance le talent de nos équipes mais, qui malheureusement brillent par la mauvaise prestation au niveau national. J'espère que cette fois-ci Patronage messieurs et dames vont mieux s'exprimer à Brazzaville. Car notre objectif est de voir Patronage se hisser au niveau national », a-indiqué Laurent Indouli.

Cependant pour encourager les joueurs, le président de Patronage handball de Pointe-Noire sollicite la prise en charge effective des équipes par le conseil d'administration. « Nous reprochons le conseil d'administration du fait que la section handball de notre équipe à Pointe-Noire remporte plus de trophées par rapport aux équipes de Brazzaville notamment de football et de handball mais sa motivation est insignifiante. C'est pourquoi nous sollicitons une attention particulière du conseil d'administration, une prise en charge absolue pour encourager Patronage à se hisser à la tête de la nation », a-t-il martelé.

Charlem Léa Legnoki



Bienvenu Hondolo

Le cercle de réflexion présidé par Bienvenu Hondolo est un cadre de concertation qui a pour rôle d'appuyer les initiatives socio-économiques de N'kayi, promouvoir les valeurs civiques, diffuser les informations sur les valeurs civiques, les droits et les devoirs du citoyen.

Ce groupe privilégie aussi le dialogue, l'échange, l'amour et la renaissance citoyenne pour le renforcement de l'unité entre les

palisation accélérée en cours à travers l'ensemble du territoire national. Ce processus aura lieu en 2016 dans le département de la Bouenza.

Cet ère s'avère décisive, majeure pour l'éveil de la conscience individuelle et collective des populations de la commune de N'kayi en particulier et du département de la Bouenza en général.

« Les jeunes sont au centre du développement de la commune



Recherche des Professionnels de la Mécanique de Maintenance
pour un programme de compagnonnage avec son client,
un des leaders mondiaux dans les métiers de la logistique et du transport

Au sein de la DTM (Direction Technique et Matériel) basée à Pointe Noire,
sous la responsabilité de votre Chef d'équipe « métier », en tenant compte de l'activité de l'exploitant et en rendant compte auprès de votre Chef d'équipe
vous agirez en tant que professionnel spécialisé, à savoir :

1) Mécanicien

Vos missions principales seront de :

- Diagnostiquer les pannes
- Analyser les pièces démontées et analyser le problème pour informer sa hiérarchie directe
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation de ses heures au plus juste par segment
- Connaître et mettre en œuvre les règles d'organisation et de rangement de la DTM
- Respecter et Suivre les règles de sécurité HSE
- Nettoyer et ranger son poste de travail
- Remonter les informations de son activité auprès de sa hiérarchie directe

Vous serez amené à vous déplacer afin d'assurer une réparation sur d'autres sites, sans analyse technique complexe.
Plus particulièrement, vous devrez en tant que mécanicien spécialisé

1.1) Composants	1.2) Remorques	1.3) PL	1.4) Entretien	1.5) TP
assurer la réparation des composants de nos différents matériels (moteur, boîte, commande finale ... etc.)	assurer la réparation des différentes remorques du parc remorques	assurer la réparation des tracteurs routiers et PL	assurer les entretiens périodiques de nos différents matériels c'est à dire :	assurer la réparation des chariots élévateurs et machines de travaux publics,
- Assurer le démontage et remontage des composants - Expertiser et contrôler les pièces (métrologie)	- Réparer les différents circuits électrique et pneumatiques des remorques - Etablir les listes de pièces de rechange	- Réparation des différents circuits et composant de PL - Etablir les listes de pièces de rechange	- Effectuer les entretiens périodiques selon les prescriptions du constructeur - Faire remonter les anomalies constatées lors des entretiens à votre responsable hiérarchique	

vous êtes titulaire d'une formation et/ou diplôme de base en mécanique générale (CAP/BEP/ Bac Pro), le BTS serait un plus, votre expérience de 5 ans minimum vous a permis d'acquérir de bonnes bases mais aussi de savoir lire et interpréter les différents schémas mécaniques de votre spécialité.

Réf: MECC2014/ABL/KAC	Réf: MECR2014/ABL/KACC	Réf: MECPL2014/ABL/KACC	Réf: MECE2014/ABL/KACC	Réf: MECTP2014/ABL/KACC
-----------------------	------------------------	-------------------------	------------------------	-------------------------

2) Electriciens

L'électricien assure les réparations et diagnostics sur les circuits électriques des différents matériels de l'atelier en tenant compte de l'activité de l'exploitant, mais aussi en rendant compte au chef d'équipe.

Vos missions principales seront de

- Diagnostiquer des pannes
- Assurer le démontage et remontage des composants électriques
- Expertiser et contrôler des pièces
- Analyser les pièces démontées
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation des ses heures au plus juste par segment
- Suivre les règles d'organisation et rangement de la DTM
- Suivre les règles de sécurité HSE
- Réaliser des listes de pièces : inventaire, pièces à acheter, à réparer, à faire usiner car ne sont plus produites

Riche d'une formation de base en électricité VL, PL ou TP, et titulaire d'un BTS minimum, vous démontrez d'une expérience de 5 ans en électricité TP, PL et VL, vos connaissances sur les groupes électrogènes et électricité en bâtiment seront un plus. Conscientieux et prudent,

Réf: ELEC2014/ABL/KACC

3) Magasiniers Pièces détachées

Le magasinier assure la gestion rigoureuse des mouvements « entrées et sorties » de pièces de rechange, tout en optimisant le réapprovisionnement, et en proposant des solutions d'amélioration pour les pièces les plus mouvementées.

Le Magasinier a pour tâche d'exécuter les opérations suivantes

- Réception des PDR
- Livraison des PDR
- Contrôler la conformité de la livraison
- De stockage
- Tenue des stocks
- Suivi du stock et réapprovisionnement
- Préparation de commande pour l'atelier par anticipation (entretien)
- Effectuer les inventaires
- Peut réaliser des opérations de manutention à l'aide de matériel de manutention léger et d'emballage
- Nettoyer et ranger la zone de travail conformément aux règles de la DTM
- Suivre les règles de sécurité et HSE

De formation initiale en Gestion administrative, ou magasinier ayant une expérience confirmée, vous démontrez d'une expérience de 2 ans dans la gestion de stock de pièces. Ouvert d'esprit, vous êtes méthodique et ordonné, et vous vous appuyez dans votre métier sur l'utilisation de la bureautique pour optimiser votre action (environnement Windows)

Réf: MAG2014/ABL/KACC

Rigoureux, ouvert, curieux d'apprendre et de développer vos compétences métiers dans une structure dynamique, vous souhaitez renforcer vos acquis auprès de professionnels aguerris, et vous impliquer dans un groupe leader qui vous amènera vers l'excellence.

Vous êtes congolais de République du Congo, dynamique et prêt à vous investir dans ce programme de développement des compétences,
écrivez nous à l'adresse suivante, avec la référence de votre métier (comme ci dessous),
kacc.carriere@yattoo.com, jusqu'au 20 septembre 2014.
Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation

SÉCURITÉ DANS LES STADES

La FIFA définit les attributions de Gobard Ngami

Après avoir été proposé par la Fédération congolaise de football, Gobard Ngami a été confirmé dans ses fonctions d'officier de sécurité de la FIFA-CAF par la Fédération internationale de football.



Gobard Ngami ici commissaire de la finale de la Coupe du Congo à Sibiti opposant les Diables noirs au Cara (Photo Adiac)

« Nous avons été heureux d'apprendre que votre association vous a désigné en tant que personne en charge de toutes les questions de manipulation des matches et que vous serez notre interlocuteur unique en la matière (...) Nous sommes convaincus que l'échange d'informations permet d'aboutir à la mise en place des meilleures pratiques, et qu'un soutien réciproque est essentiel au succès de la lutte contre la manipulation de matches et la corruption », a commenté Ralf Mutschke, le directeur de la sécurité de la FIFA dans sa correspondance datant du 14 août.

Les missions de Gobard Ngami ont été bien définies dans cette lettre. Elles consistent à établir et poursuivre les initiatives en matière d'intégrité au sein de la FIFA ; de recevoir les informations liées aux questions de manipulation des matches de la FIFA et de mener les enquêtes en qualité d'enquêteur administratif ou désigner une personne ou une entité responsable. Le Congolais doit non seulement servir de personne de contact de la FIFA et le système de surveillance mais aussi de mener sur mandat des enquêtes afin de rassembler des éléments factuels en étroite collaboration avec l'organe juridictionnel indépendant de l'association membre. Faire le lien avec les autorités compétentes, comme la police et les services nationaux de répression fait partie de ses attributions.

Ralf Mutschke a, par ailleurs, expliqué que l'interlocuteur unique (SPOC) est pour la FIFA d'une importance capitale car il sera d'une grande aide pour s'attaquer aux problèmes de manipulation de matches et de corruption de même qu'il jouera un rôle clé afin d'établir une bonne communication et un partage des meilleures pratiques.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 2^e journée

Promis aux tribunes en ce début de saison, Ladislas Douniama s'est mué en héros en marquant le but de la victoire de Guingamp à Lens : à la 90e+3, Douniama, entré 10 minutes plus tôt, reprenait dans le but vide une frappe repoussée dans l'axe par Rudy Riou. L'ancien Lorientais a ainsi lancé la saison de son club, qui glane ainsi son premier succès. Et marque le 300e but de l'histoire du club en Ligue 1. Suffisant pour faire remonter Douniama dans la hiérarchie ?

Mauvaise journée pour Reims et Prince Oniangué, défaits à Saint-Étienne (1-3). Buteur face au PSG lors de la première journée, le milieu congolais a livré une pâle performance face aux Verts : 40 ballons joués, 12 gagnés et 18 perdus, 67% de passes réussies et 1 tir non cadré. Titulaire, Giannelli Imbula fut l'un des rares Marseillais à surnager lors du revers de l'OM face à Montpellier (0-2). L'ancien Guingampais a joué 80 ballons, dont 13 gagnés et 16 perdus, pour 88% de passes réussies, 3 tirs non cadrés, 2 coup-francs tirés, 3 fautes commises et 3 subies. Brice Samba junior est resté sur le banc. En déplacement au Parc des Princes, Christopher Maboulou a été le meilleur Bastiais, par son activité, à l'image de son ouverture pour Ayité à la 35e ou sa tentative annihilée par David Luiz (87e). Cinquante ballons touchés, pour 8 gagnés et 20 perdus, 77% de passes réussies, 1 tir non cadré, 1 hors-jeu, 1 centre, 2 fautes commises et 2 subies.

Jules Iloki n'était pas retenu dans le groupe de Nantes, auteur du match nul 1-1 à Metz.

Camille Delourme

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

L'AC Léopards de Dolisie s'approche vers une deuxième demi-finale de son histoire

Le 24 août au stade Denis-Sassou N'Guesso, l'Athlétic club Léopards de Dolisie a un but à atteindre : assurer une qualification pour les demi-finales de la Coupe africaine de la Confédération face à une équipe d'Asec Mimosas qui n'a plus rien à espérer.

« Nous avons le devoir de nous qualifier à domicile contre Asec Mimosas à la dernière journée. » C'est le message que Rémy Ayayos Ikounga avait véhiculé à tout le groupe après la brillante victoire des Fauves du Niari 4-0 à Garoua contre le Coton sport. Le président des Léopards s'était impliqué personnellement à la composition de l'équipe qui a livré une belle prestation au Cameroun.

La page étant désormais tournée, les Léopards auront à cœur, le 24 août, l'occasion de signer leur première victoire à domicile lors de la phase de poules de cette saison. Ce qui est paradoxale, ces Fauves du Niari se sont mieux exprimés à l'extérieur présentant un bilan d'un nul et deux victoires

en trois sorties contre un nul et une défaite à Dolisie. Le président de l'AC Léopards attribue cette maigre moisson à domicile par l'état de la pelouse du stade de Dolisie.

« Quand je parle souvent de l'état du terrain qui nous est défavorable à Dolisie, il y a des gens qui sont un peu dubitatifs. Mais vous constaterez bien que quand l'AC Léopards avec ses techniciens jouent sur une pelouse aux normes internationales comme celle de Garoua, l'équipe s'exprime mieux et fait de meilleurs résultats. Vous voyez que pendant ce mini championnat nous n'avons pas perdu un match à l'extérieur. Sur les trois matches à l'extérieur, nous avons fait un nul et deux victoires. Cela s'explique par l'état défectueux de notre pelouse contrairement aux pelouses de nos adversaires qui accueillent facilement les joueurs. »

Après les conclusions du tirage au sort de la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération, nombreux sont

les joueurs de l'AC Léopards qui rêvaient d'un autre exploit grandeur nature au cours de cette compétition. La relance de l'équipe à Garoua ne faisait que confirmer le rêve de Ntela Kalema « Mon ambition est de voir l'AC Léopards arrivé en finale et remporté la coupe ». « Nous avons notre destin entre nos mains. C'est de bon augure pour une qualification pour les demi-finales », a ajouté Arnaud Monkam, le milieu du terrain camerounais de l'AC Léopards. Notons qu'un seul point suffit à l'AC Léopards pour assurer sa qualification pour les demi-finales. Mais la victoire sera très précieuse en ce sens qu'elle pourra placer les Fauves du Niari en tête du groupe A si le Coton sport ne s'imposait pas à Bamako. « Il faudra finir le travail contre Asec Mimosas. Déjà la victoire à Garoua nous permet de travailler dans la sérénité et de plus être dans le doute après quinze jours difficiles », commentait Patrick Aussems, l'entraîneur de l'AC Léopards à Garoua.

J.G.E.

NZANGO

L'Île Mbamou remporte le tournoi de l'indépendance

L'équipe championne a pris le dessus sur celle de l'ONEMO avec 13 points d'écart dans une finale disputée à Sibiti, en marge des festivités du 54^e anniversaire de l'indépendance.

avons tenu à organiser cette compétition pour montrer que nous sommes résolument tournés dans la direction du travail bien fait.

Les joueuses de nzango de l'Île Mbamou ont eu le privilège de remporter la toute première compétition de la discipline officiellement organisée par la Fédération congolaise de nzango (Féconza) depuis sa mise en place, le 27 juillet dernier. À Sibiti, l'Île Mbamou a donc fait la loi. Dans une finale 100% brazzavilloise, l'équipe de l'ONEMO n'a pas pu contenir la rage de vaincre incarnée par les femmes de ladite Île qui, trop souvent, ne sont pas présentes dans les compétitions sportives nationales. Ainsi, la victoire de l'équipe de nzango de l'Île Mbamou et la défaite de l'ONEMO ont permis au département de Brazzaville d'occuper les deux premières places de la compétition. Un résultat qui cadre avec les pronostics qui donnaient pour favoris les clubs de la ville capitale.

Les équipes des autres départements ne sont pas reparties bredouilles pour autant. Le département de la Bouenza est rentré au bercail consolé par le titre de meilleure joueuse empoché par Tsika qui évolue au club Must de Nkayi. La délégation du Pool n'est pas retournée les mains vides non plus puisque l'équipe de Boko a remporté le trophée de fair-play. Aussi, le club Pêche de Kinkala a occupé la troisième place. Le département du Niari a vu Pauline Mpembe, de



L'équipe de l'Île Mbamou

l'équipe de Dolisie, remporter le prix de la doyenne d'âge de la compétition. Les quinze officiels techniques ont également été primés. Les équipes et les joueuses primées ont eu chacun une coupe doublée d'une enveloppe selon leurs performances.

Pour la présidente de la Féconza, Blanche Akouala, cette compétition a inauguré le programme d'activités de la structure qu'elle dirige. Le nzango, rappelons-le, est retenu comme sport de démonstration aux Jeux africains de 2015. Ce genre de compétitions qui, selon elle, vont se multiplier permet donc d'amorcer le travail de détection. « Quelques jours après la mise en place du bureau de la fédération, nous

Et puis, les femmes qui mouillent le maillot pour la cause du Nzango ne pouvaient manquer de célébrer avec faste le 54^e anniversaire de l'indépendance de notre pays », a-t-elle déclaré tout remerciant les équipes participantes ainsi que le député Nianga Elenga qui a présenté deux équipes à cette compétition d'autant plus qu'il est président de l'équipe de l'Île Mbamou et de celle de l'ONEMO qui d'ailleurs ont livré la finale. Après cette compétition, la Féconza poursuit donc la préparation de son conseil fédéral inaugural qui se tiendra dans les tout prochains jours.

Rominique Nerplat Makaya